

U N I V E R S I T E

G R E N O B L E A L P E S

LIVRET DES MASTER 1 & MASTER 2
MENTION ARTS, LETTRES ET CIVILISATIONS
(ALC)

UFR LLASIC

2024 – 2025

1ERE PARTIE - INFORMATIONS GENERALES

Version du 5 septembre 2024

Quatre parcours sont proposés :

- ▶ **Comparatisme, Imaginaire, Socio-Anthropologie (CISA)**
- ▶ **Diffusion de la Culture (DiC)**
- ▶ **Littérature : Critique et Création (LCC)**
- ▶ **Sciences de l'Antiquité (SDA)**

SOMMAIRE

Le master Arts, Lettres et Civilisations (ALC) : Présentation	3
Equipe pédagogique et instances de concertation du master	6
Liste des documents disponibles sur la page internet du master ALC.....	6
Contacts et adresses utiles	8
Structure générale des parcours.....	10
Parcours Comparatisme Imaginaire Socio-Anthropologie (CISA).....	11
Master 1.....	11
Master 2.....	13
Parcours Diffusion de la Culture (DiC).....	15
Master 1.....	15

Master 2.....	16
Parcours Littérature : Critique et Création (LCC).....	17
Master 1.....	17
Master 2.....	19
Parcours Sciences de l'Antiquité (SDA)	21
Master 1.....	21
Master 2.....	22
Enseignements proposés dans le master ALC	24
Dispositif pour les étudiant-e-s non-francophones	25
Enseignements de langue vivante étrangère (LVE).....	26
Autres informations utiles sur le Master ALC.....	28
RAPPORTS ET MEMOIRES DE RECHERCHE - DIRECTION DU MEMOIRE.....	28
ENSEIGNEMENT	30
MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES – EXAMENS - JURYS.....	30
DEROGATIONS - CONTRAT PEDAGOGIQUE.....	31
LES SEJOURS UNIVERSITAIRES A L'ETRANGER.....	31
LES STAGES : Unité d'Expérience Professionnelle (UEP).....	32
INTERRUPTIONS OU REPORTS D'ETUDES.....	33
ELECTIONS ET ASSOCIATIONS ETUDIANTES.....	34
COMMUNICATION ET VALORISATION DU MASTER ALC.....	34
Liste des enseignant-e-s susceptibles de diriger des mémoires.....	35

Le volume 2 du Livret présente le détail de l'offre d'enseignement du master ALC :

- Enseignements du département des Lettres
- Enseignements spécifiques pour les étudiants non-francophones
- Enseignements de langue vivante étrangère (LVE)
- Enseignements d'option proposés en ouverture
- Enseignements transversaux (ETC) de master

Comme toutes les formations habilitées par le Ministère de la recherche, de l'enseignement supérieur et de l'innovation, la mention de master ALC fait l'objet :

- *d'une évaluation quinquennale par le Haut conseil pour l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) ;*
- *d'une accréditation par le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESE) ;*
- *d'un examen annuel par le Conseil de la formation et de la vie étudiante (CFVU, l'une des Conseils centraux de l'université), qui valide (ou non) les changements structurels proposés.*
- *d'un examen annuel par le Conseil d'UFR (CUFR) qui valide (ou non) les changements de contenu proposés.*

Les maquettes habilitées par le ministère et le dernier bilan d'autoévaluation présenté à l'HCERES sont en ligne sur la page du master.

Le master Arts, Lettres et Civilisations (ALC) : Présentation

Le **Département de Lettres** de l'UFR Langues, Lettres, Arts, Sciences de l'information et de la communication (LLASIC) de l'Université Grenoble Alpes (UGA) est porteur de la mention de master Art, Lettres et Civilisations (ALC), en collaboration avec le laboratoire ou **Unité Mixte de Recherche (UMR) LITT&ARTS**, associée au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS). Les pages de ce livret décrivent l'essentiel de l'organisation, du fonctionnement et des parcours de ce master. Pour des raisons pratiques, la seconde partie, consacrée aux enseignements de l'année en cours, constitue un volume indépendant (il existe un livret spécifique pour le parcours Diffusion de la Culture).

Le **master Arts, Lettres et Civilisations (ALC)** propose des études approfondies dans les domaines des études littéraires et des études culturelles. Il assure une culture générale solide dans les domaines artistiques, littéraires et des SHS, une connaissance des milieux artistiques, des processus de création et de production culturelle, de médiation, de diffusion et de réception des œuvres et des formes culturelles, et une compréhension des processus d'interactions entre les cultures comme entre les disciplines. Il vise une formation à la recherche et à la médiation culturelle qui s'articule sur une insertion future au sein des activités productives de nos sociétés. *L'organisation et les attendus de la formation diffèrent donc sensiblement de ceux de la Licence.*

Ses quatre parcours ont en commun de construire à la fois *des compétences pratiques* (comment réunir une documentation et la synthétiser ; comment élaborer, rédiger et mettre en forme un projet, un rapport de recherche ou un article scientifique ou critique ; comment problématiser, analyser, interpréter, expertiser ; comment construire une argumentation, à l'écrit comme à l'oral) et *des compétences réflexives* (Comment se situer par rapport aux cultures du présent et du passé ? Quelles sont les dynamiques de la vie sociale et culturelle ? Qu'est-ce qu'interpréter un texte, une œuvre ou un spectacle ? Comment a-t-on défini l'art et la culture au fil du temps ? De quoi se nourrissent nos identités culturelles ? En quoi les récits et les imaginaires jouent-ils un rôle central dans nos sociétés ?). Outre leurs **débouchés professionnels** spécifiques (recherche, enseignement, préparation aux concours, édition, journalisme culturel, traduction littéraire, métiers du livre et de l'écrit, métiers du patrimoine et des humanités numériques, médiation culturelle, création artistique, ...), ces parcours proposent *une formation humaniste*, flexible et ouverte, qui aide à donner sens à nos vies et non pas seulement à se conformer au marché de l'emploi.

Le **parcours « Comparatisme, Imaginaire et Socio-Anthropologie » (CISA)** se caractérise par la mise en perspective internationale et pluridisciplinaire du fait artistique. Il offre aux étudiant·e·s la possibilité de combiner les approches comparatistes et imaginaristes avec l'étude approfondie de deux langues vivantes, une spécialisation ou une initiation en socio-anthropologie de l'art et de la culture ou dans une autre discipline. Par son caractère pluraliste, ce parcours encourage les échanges entre les lieux de recherche (notamment à l'international) et entre les disciplines (littérature, arts, sciences humaines et sociales, sciences et techniques), dans une perspective de bi-compétences. Il ouvre soit vers une poursuite d'études en doctorat (notamment pour les spécialités Littératures comparées, Sociologie des arts et de la culture, Imaginaire) et les concours de l'enseignement, soit vers des emplois requérant des capacités de dialogue, de transfert et de synthèse, en particulier dans les métiers de la médiation socioculturelle et internationale, les fonctions de cadres généralistes dans les secteurs des arts et de la culture et vers les métiers du livre en contexte international.

Le **parcours « Diffusion de la Culture » (DiC)**, à orientation professionnalisante, permet à des étudiant·e·s issu·e·s de différents cursus d'améliorer leur connaissance du secteur culturel et de ses enjeux locaux, nationaux, voire internationaux, de développer leur capacité à « écrire pour la culture » et d'acquérir les compétences et la méthodologie nécessaires pour l'action culturelle. Étroitement lié aux autres parcours de la mention Arts, Lettres et Civilisations par un tronc commun et des enseignements mutualisés, il est également ouvert sur les enseignements de la mention Création artistique et bénéficie de la proximité, au sein de l'UFR LLASIC, du département Sciences de l'Information et de la Communication. Quinze années d'existence de la spécialité du même nom ont

permis de constituer un réseau local et régional de professionnels, qui assurent une part importante des enseignements, ainsi que de structures partenaires. Trois stages contribuent à la formation, dont, en fin de M2, un stage long (de 4 à 6 mois) qui favorise l'insertion professionnelle.

Le parcours « Littérature : Critique et Création » (LCC) propose une formation approfondie qui vise le renforcement disciplinaire, l'initiation à la recherche et l'apprentissage des méthodes propres aux études littéraires et une réflexion sur la création littéraire. La littérature, du Moyen Âge jusqu'à la littérature contemporaine – et en relation avec les autres arts –, y est abordée selon les avancées actuelles de la recherche, dans la diversité de ses méthodes et de ses outils (y compris numériques). Complétée par un choix d'options professionnalisantes, cette formation ouvre non seulement vers les métiers de l'enseignement secondaire et supérieur (préparation aux concours, recherche en didactique de la littérature, préparation aux études doctorales), mais aussi vers les métiers des bibliothèques et de l'édition, les métiers des humanités numériques en pleine expansion, la traduction littéraire, et permet également de poursuivre des projets personnels d'écriture créative (notamment *via* des ateliers et des projets de recherche-action). L'insertion professionnelle au cours d'un (ou plusieurs) stage(s), la rédaction de mémoires de recherche ou de rapports de projets professionnels, l'apprentissage d'une langue vivante étrangère complètent ce parcours diplômant et en prise sur le marché du travail.

Le parcours « Sciences de l'Antiquité » (SDA) propose aux étudiant·e·s désireux·ses d'aborder l'Antiquité dans son ensemble une formation interdisciplinaire mêlant philologie, littérature, philosophie antique, histoire grecque et romaine, histoire de l'art antique et archéologie. En prise directe sur l'actualité de la recherche dans ces domaines, ce parcours comprend aussi une initiation aux sciences auxiliaires (épigraphie, papyrologie, codicologie, numismatique). Il constitue ainsi une formation complète et diversifiée aux sciences de l'Antiquité.

Certains cours et séminaires du master ALC accueillent des étudiant·e·s d'autres formations de master. Et d'autres mentions de Master ont des liens étroits avec les Arts et les Lettres :

- **Le Master Lettres-Langues – spécialité Études françaises-études italiennes – parcours international** : Ce diplôme, délivré de façon conjointe par l'université Grenoble Alpes et l'université de Padoue (Italie), est né d'un partenariat pédagogique et scientifique de longue date entre les deux universités. La formation s'effectue pour moitié à l'université Grenoble Alpes et pour l'autre moitié à l'université de Padoue, pour tous les étudiant·e·s. L'objectif de ce master est de former des spécialistes qui auront une parfaite maîtrise des deux langues et une connaissance approfondie des deux cultures. Il vise également à développer une réflexion sur la notion d'interculturalité et à permettre une activité de recherche dans une perspective biculturelle. Il constitue un parcours d'excellence dans la formation à la recherche, mais également une formation à vocation professionnelle, de par son ancrage dans les réseaux spécifiques aux métiers de la culture. Responsable de la mention au département d'Études italiennes : ###. Co-responsable de la spécialité des études françaises : Fleur Vigneron (fleur.vigneron@univ-grenoble-alpes.fr).

- **Le Master MEEF Second degré (SD)**, mis en œuvre en lien avec l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ) de l'académie de Grenoble, a pour objectif principal de former les étudiant·e·s au métier de professeur des lycées et collèges et de les préparer aux concours du CAPES. L'un de ses parcours concerne le nouveau CAPES de Lettres avec ses cinq options : Lettres modernes, Lettres classiques, Cinéma, Théâtre, FLE. La responsable pédagogique de la mention MEEF Second degré est Marie-Sylvie Claude (marie-sylvie.claude@univ-grenoble-alpes.fr). La responsable des parcours Lettres est Bénédicte Shawky-Milcent (benedicte.shawky-milcent@univ-grenoble-alpes.fr). Pour plus d'information, voir la page : <https://formations.univ-grenoble-alpes.fr/fr/catalogue-2021/master-XB/master-meef-second-degre-IJECOTG5.html>

- **Le Master MEEF Professeur des écoles (PE)**, mis en œuvre en lien avec l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ) de l'académie de Grenoble, a pour objectif principal de former les étudiant·e·s au métier de professeur des écoles et de les préparer au concours du CRPE. Les

enseignements sont assurés à l'INSPÉ de Grenoble ainsi que dans les autres universités de l'académie. La responsable pédagogique de la mention est Sophie Soury-Lavergne (sophie.soury-lavergne@univ-grenoble-alpes.fr). Pour plus d'information, voir la page : <https://formations.univ-grenoble-alpes.fr/fr/catalogue-2021/master-XB/master-meef-premier-degre-professorat-des-ecoles-I1930GUO.html>

- **Le Master Création artistique (CréA)** propose une réflexion sur la création artistique, les pratiques artistiques (à travers ateliers et rencontres), la mise en contexte social et culturel de la création (production, diffusion, valorisation), avec un accent particulier porté sur la création contemporaine, dans plusieurs domaines : le cinéma, les arts de la scène, le documentaire de création, tout en proposant des ouvertures sur les arts plastiques, les sciences, la communication, la littérature. Responsables de la mention en 2024-2025 : Pauline Bouchet pour Arts de la scène (pauline.bouchet@univ-grenoble-alpes.fr) et Guillaume Bourgois pour Etudes cinématographiques (guillaume.bourgois@univ-grenoble-alpes.fr).

- **La Graduate School « Reach » (Recherche-Création : pratiques collaboratives en Arts et Histoire)** est une formation sélective qui vise à former à la recherche en création des étudiants français et étrangers désirant devenir chercheurs. Reach offre un rapprochement disciplinaire inédit entre arts, histoire, lettres et langues. La formation, conçue comme une mineure, complètera les masters existants par des formes expérimentales de travail collaboratif (expositions, films, performances, musées numériques, écritures créatives...) qui enrichiront la circulation des savoirs et savoir-faire entre université et société. Les formations seront dispensées majoritairement en français.

Responsable pédagogique de la formation pour l'année 2024-2025 : Sonia Kerfa (sonia.kerfa@univ-grenoble-alpes.fr). Responsable administrative : Julia Roude (julia-ana.roude@univ-grenoble-alpes.fr) Voir les informations à l'adresse : <https://sfr-creation.univ-grenoble-alpes.fr/fr/formation/programme-thematique-formation-recherche-graduate-schooluga>

- Par ailleurs, les parcours CISA et SDA offrent la possibilité de compléter la formation en Lettres et Arts par une approche pluridisciplinaire et des séminaires choisis dans d'autres départements et UFR.

Conditions d'admission

Il n'y a pas de prérequis pour **l'admission en M1** pour les étudiant·e·s issu·e·s du même domaine de formation. L'admission en 1^{re} année de Master se fait sur dossier (procédures Mon Master ou Etudes en France / Campus France), en fonction du nombre de places disponibles dans les parcours. Les détenteurs/trices d'une licence de lettres modernes ou de lettres classiques sont généralement accepté·e·s sur la base de leur diplôme (sauf dans le parcours *Diffusion de la culture* où l'effectif est plus limité). Dans les autres cas, l'admission se fait sur demande de validation d'études auprès de la responsable de la formation (dans le cadre des procédures ci-dessus) et avis de la commission pédagogique du master, qui s'assure que le cursus antérieur (universitaire et/ou professionnel) est de nature à permettre de suivre la formation en vue de l'obtention du diplôme. Une lettre de motivation et un projet de recherche personnel (même à l'état d'ébauche) sont deux éléments importants qui permettent d'orienter les étudiant·e·s vers leur futur·e directrice/teur de mémoire.

L'admission en M2 est de droit pour les étudiant·e·s ayant validé le M1 dans le même parcours, il n'est donc pas nécessaire de recandidater mais il ne faut pas manquer de se réinscrire administrativement par une procédure formelle (en ligne). L'admission en M2 se fait sur dossier pour les autres candidat·e·s via la plateforme e-candidats (procédure spécifique pour le parcours *Diffusion de la culture*), après avis favorable de la commission pédagogique du master : les étudiant·e·s devront avoir validé les 60 premiers crédits d'un master (M1) et avoir défini un projet de mémoire pour le M2 validé par un·e enseignant·e-chercheur (voir liste des spécialités à la fin de ce document et sur la page internet du master ; prendre le cas échéant contact avec la DETU).

La date butoir d'inscription des étudiant·e·s dans les formations accréditées présentielle et des opérations connexes (procédures e-candidats ou Campus France) est fixée chaque année par l'université et indiquée sur la page internet du master. Attention : au-delà de ces dates, les autorisations d'inscription relèvent d'une procédure dérogatoire, sous réserve de l'accord de la direction de l'UFR et d'une autorisation des services centraux. Cette dernière situation ne peut être envisagée qu'à titre tout à fait exceptionnel, et doit être dûment justifiée (demande à adresser à la DETU).

Equipe pédagogique et instances de concertation du master

L'équipe pédagogique est constituée d'une quarantaine d'enseignant·e·s-chercheurs titulaires, pour la plupart membres du laboratoire Litt&Arts. Tous n'interviennent pas chaque année dans les cours mais ils sont susceptibles d'encadrer des mémoires de recherche selon un éventail large de spécialités (cf. liste des à la fin du livret et sur la page internet du master). Cette équipe est complétée, notamment dans le parcours DiC et pour les ateliers d'écriture, par une douzaine d'intervenants professionnels.

La **responsabilité pédagogique de la mention** est assurée par un·e directeur/trice des études (DETU), secondé·e par quatre responsables de parcours : ils constituent le **bureau du master** (cf. contacts ci-dessous). Le **pilotage administratif** est assuré par un·e gestionnaire de la mention et un·e responsable de scolarité (cf. contacts ci-dessous). Outre votre directeur/trice de mémoire, les responsables de parcours et le/la DETU sont vos interlocuteurs, notamment pour les questions de choix, de réorientation ou d'aménagement de la formation et tout problème ou incertitude rencontrés pendant le déroulement des études ; ils/elles sont à consulter pour toute question à caractère pédagogique, tandis que le/la gestionnaire du master vous accompagne pour les questions administratives de scolarité.

L'instance de **suivi pédagogique** est le bureau du master : il constitue les jurys de semestres et d'année et siège en **commission pédagogique** chaque fois que nécessaire (notamment pour l'évaluation des candidatures, la mise en place des contrats pédagogiques, les demandes de redoublement). Le calendrier des jurys est publié et adressé par mail aux étudiants.

Le **Conseil scientifique et pédagogique (CSPM) du master** est une instance de concertation composée du bureau du master, du directeur/de la directrice du laboratoire et du directeur/de la directrice du département des Lettres. Il traite les questions portant sur l'ajustement de l'offre de formation et le fonctionnement de la mention, qui sont présentées et votées lors des Assemblées générales du département des Lettres.

Le **Conseil de perfectionnement (CDP)** est constitué des sept membres du Conseil du master, du/de la responsable de la scolarité du master, de six membres extérieurs et de cinq étudiant·es (un par parcours + un·e « ancien·ne »). Ses fonctions sont définies par un arrêté ministériel du 30 juillet 2018 : il analyse et fait des préconisations d'amélioration sur les aspects stratégiques et pédagogiques de la formation. Il se réunit au moins une fois par an et le compte rendu des réunions est mis en ligne après approbation de l'ensemble des membres. Les **représentants des étudiants** sont élus pour deux ans, après un appel à candidature.

Liste des documents disponibles sur la page internet du master ALC

Les documents suivants seront mis en ligne progressivement (selon le cas, sur la page générale ou par parcours) ou un lien sera indiqué pour y accéder sur la page d'accueil du master ALC : <https://formations.univ-grenoble-alpes.fr/fr/catalogue-2021/master-XB/master-arts-lettres-civilisation-IBC5U816.html>

- * Plaquettes de présentation générale des parcours
- * Diaporama de la séance d'accueil (Présentation du master ALC)
- * Livret du master ALC - 1 (Informations)
- * Livret du master ALC - 2 (Descriptif des enseignements pour l'année en cours)
- * Equipe pédagogique : Liste des Enseignants-chercheurs susceptibles de diriger des mémoires
- * Emploi du temps

- * Exemple à télécharger de la fiche personnelle d'inscription pédagogique (fiche IP par parcours et par an)
- * Conseils pour la présentation et la rédaction du mémoire du master ALC
- * Liste des principaux lieux de stages
- * Liste des stages proposés par l'UMR Litt&Arts
- * Formulaire à télécharger pour la soutenance des mémoires
- * Maquette du master (entérinée par les instances de l'université et par le Ministère, par parcours et par an) / Modalités de contrôle des connaissances (MCCC)
- * Règlement des études (RDE) du master ALC
- * Compte rendu des réunions du Conseil de perfectionnement (CDP)
- * Autoévaluation 2019 (présentée au HCERES)
- * Calendrier universitaire

Pour les documents nécessaires à la préparation et au dépôt du Mémoire de master, voir *infra* p. 29.

Tout·e·s les étudiant·e·s sont invité·e·s à prendre connaissance du règlement des études (RDE) mis en ligne sur la page internet du master.

Pensez également à consulter régulièrement ce livret, qui répond à de nombreuses questions !

Autres sources d'informations importantes

- Sur le site de l'UFR LLASIC, en particulier un **calendrier des événements** informatifs et culturels : <https://llasic.univ-grenoble-alpes.fr/menu-principal/formations/par-niveau/master/>

- Sur le site du laboratoire, l'UMR 5316 Litt&Arts, en particulier un « **Agenda** » des **activités de recherche** que vous pouvez suivre (journées d'étude, colloques, ateliers, doctoriales, soutenances de thèse, etc.) mais aussi des informations sur les travaux publiés par vos enseignant·es. À consulter régulièrement ! : <https://litt-arts.univ-grenoble-alpes.fr/fr>

NB : Une **fiche de suivi** sera demandée en fin de semestre 1 pour valider les choix du semestre 1 et pour préparer les inscriptions du second semestre. Elle comportera les informations suivantes :

- mémoire de recherche : le nom de la directrice / du directeur du mémoire et le titre ou du moins le sujet du mémoire (ce document doit être signé par la directrice / le directeur de mémoire).
- enseignement : choix définitif-des séminaires ; groupe de niveau pour les langues.

Attention : *Tout changement ultérieur devra être signalé à la gestionnaire du master. Si la fiche n'a pas été complétée et rendue, les résultats de l'étudiant·e ne seront pas examinés par le jury de première session.*

ATTENTION : LA COMMUNICATION ADMINISTRATIVE PASSERA EXCLUSIVEMENT PAR L'ADRESSE UNIVERSITAIRE : Prenom.Nom@etu.univ-grenoble-alpes.fr

*La consultation régulière de la messagerie universitaire est **absolument nécessaire**.*

Cette adresse est également recommandée pour toute correspondance officielle.

Contacts et adresses utiles

Le département des Lettres fait partie de l'UFR LLASIC. Son administration se situe au troisième étage du bâtiment Stendhal, aile B. Les bureaux des enseignants sont répartis au même étage, aile D, ou au deuxième étage, aile B, où se trouvent également les boîtes-à-lettres individuelles. Toutes ces personnes sont joignables via l'adresse courriel professionnelle : prenom.nom@univ-grenoble-alpes.fr

• Référent·es pour les questions pédagogiques :

- **DIRECTRICE DES ETUDES (DETU) Master ALC** : Isabelle Krzywkowski
Bureau provisoire : P 108 - Courriel : isabelle.krzywkowski@univ-grenoble-alpes.fr
- **ENSEIGNANTS RESPONSABLES DES PARCOURS** :
 - *Comparatisme, Imaginaire, Socio-Anthropologie (CISA)* : Isabelle Krzywkowski : isabelle.krzywkowski@univ-grenoble-alpes.fr
 - *Diffusion de la Culture (DiC)* : Laurent Demanze : laurent.demanze@univ-grenoble-alpes.fr et Maud Lecacheur : maud.lecacheur@univ-grenoble-alpes.fr
 - *Littérature : Critique et Création (LCC)* : Delphine Gleizes : delphine.gleizes@univ-grenoble-alpes.fr
 - *Sciences de l'Antiquité (SDA)* : Sarah Orsini : sarah.orsini@univ-grenoble-alpes.fr

- **RESPONSABLE DU SUIVI ACCUEIL HANDICAP (SAH) POUR LE DEPARTEMENT DES LETTRES** : Christiane Louette, Bureau B228 : christiane.louette@univ-grenoble-alpes.fr

Service accueil handicap (SAH) de l'UGA : accueil-sah@univ-grenoble-alpes.fr

Informations : <https://etudiant.univ-grenoble-alpes.fr/votre-situation/etudiant-en-situation-de-handicap/etudiant-en-situation-de-handicap-1397164.kjsp> et <https://etudiant.univ-grenoble-alpes.fr/le-service-accueil-handicap-1379586.kjsp>

• Référent·es pour les questions administratives :

- **SECRETARIAT ET GESTION du Master ALC** : Marine Bernabeu
Bureau B329 - 04 57 42 25 55 - Courriel : llasic-master-alc@univ-grenoble-alpes.fr
- **RESPONSABLE SCOLARITE MASTER (UFR LLASIC)** : Marie-Hélène Lambert
Bureau B322 - Courriel : llasic-master-alc@univ-grenoble-alpes.fr
- **SECRETARIAT DES STAGES (UFR LLASIC)** : Catherine Sibon
Bureau B330 - Courriel : llasic-master-stage@univ-grenoble-alpes.fr
- **COORDINATION PEDAGOGIQUE MOBILITE ETUDIANTE LETTRES** :
 - *Mobilité sortante* : Delphine Rumeau – Bureau D 303 – Courriel : delphine.rumeau@univ-grenoble-alpes.fr
 - *Mobilité entrante* : Saskia Munier – Bureau provisoire – Courriel : saskia.munier@univ-grenoble-alpes.fr
- **RELATIONS INTERNATIONALES (UFR LLASIC)** : Claire Jalmain
Bureau B324 - Courriel : llasic-international@univ-grenoble-alpes.fr
- **MAISON DES LANGUES** - 1141 av. centrale - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 56 52 10 50 – sdl-accueil@univ-grenoble-alpes.fr
Pour plus d'informations, voir les pages en ligne : <http://lansad.univ-grenoble-alpes.fr>

Pour les séminaires relevant d'autres disciplines que les Lettres, les étudiant·e·s sont invité·e·s à consulter en ligne l'offre des différents départements (site de l'UGA / Formations / Choisir une formation / Catalogue des formations : *choisir plutôt dans les onglets le mode de recherche « Par facultés »*), puis à *contacter directement les professeur·e·s qui assurent le cours* pour demander leur autorisation, puis les secrétariats des départements concernés pour les informer.

Pages du Master Art, Lettres, Civilisation (ALC) sur le site de l'UFR LLASIC (UGA) :

<https://formations.univ-grenoble-alpes.fr/fr/catalogue-2021/master-XB/master-arts-lettres-civilisation-IBC5U816.html>

• **Documentation :**

- **BIBLIOTHEQUE BULLES** (Lettres, arts du spectacle, sciences du langage) : Bâtiment Stendhal, aile D, rez-de-chaussée (entrée par le bâtiment C) : <https://llasic.univ-grenoble-alpes.fr/menu-principal/bibliotheques/bulles-bibliotheque-d-ufr-langage-lettres-et-spectacle/>

La bibliothèque assure également des modules de formation à la recherche documentaire : voir sur le site.

- **BIBLIOTHEQUE DROIT-LETTRES (BU)** : <https://bibliotheques.univ-grenoble-alpes.fr>

D'autres bibliothèques spécialisées (Langues vivantes, SHS, etc.) sont également accessibles ; les prêts y sont autorisés avec la carte étudiante. Leurs fonds sont accessibles via le catalogue Beluga.

• **Services à l'étudiant de l'UGA**

L'ensemble des services à l'étudiant de l'UGA et du Crous Grenoble Alpes sont installés à la **Maison Universitaire des Services à l'Etudiant (MUSE)**, située au niveau de l'arrêt Gabriel Fauré, 80 Allée Ampère – Guichet mutualisé d'information et d'accompagnement qui oriente et accompagne les étudiant·es dans l'ensemble des démarches de la vie quotidienne : restauration, bourse, logement, social, santé, handicap, entrepreneuriat, projets étudiants, culture, sports, aide aux démarches, etc. : <https://etudiant.univ-grenoble-alpes.fr/muse-la-maison-des-services-etudiants-1379563.kjsp>

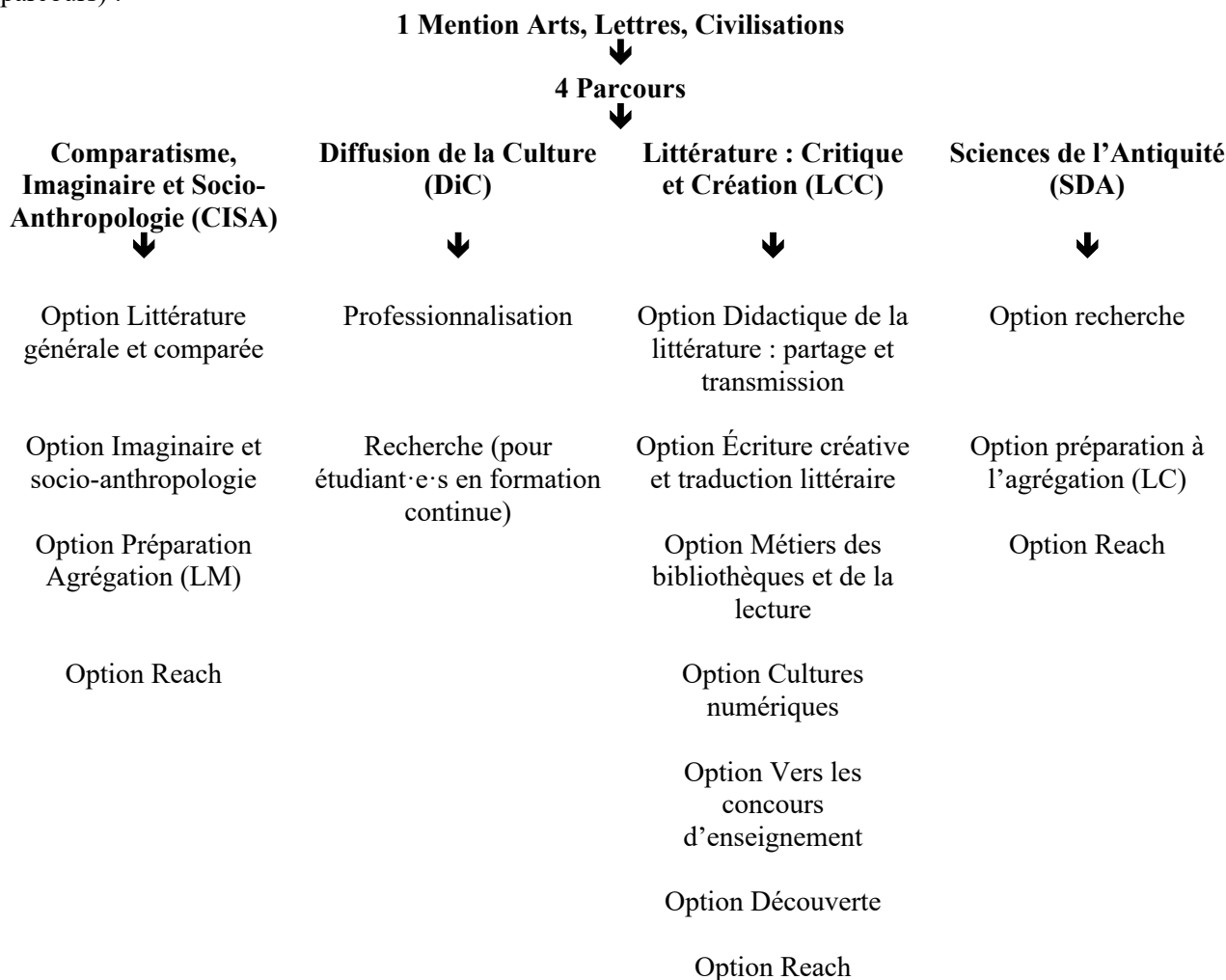
De nombreuses informations sur ces questions sont aussi accessibles en ligne via iCampus (portail étudiant de l'UGA) : <https://campus.univ-grenoble-alpes.fr/fr/menu-principal/services/lieux-de-service/vie-de-campus/icampus-welcome-center/icampus-votre-guichet-unique-pour-faciliter-votre-installation-et-votre-quotidien-782959.kjsp>

Si nécessaire : Adresse de connexion pour les IP web : <https://ipweb-uga.grenet.fr/ipweb-uga>

Structure générale des parcours

Chaque parcours se compose de :

- un **tronc commun** aux quatre parcours de la mention ALC ;
- des **enseignements de spécialisation** propres à chacun des quatre parcours ;
- des **enseignements d'ouverture** organisés selon différentes architectures de choix : liberté complète (entre les parcours et hors-parcours) ; mise en cohérence selon logique d'**options** ; cours imposés (à l'intérieur d'un parcours) :



Structure générale des quatre semestres

Le parcours de Master est **une formation à bac+5 (L+M)**. Les enseignements du niveau M se répartissent sur 4 semestres. Chaque semestre équivaut à 27 ou 33 crédits européens*. Les semestres 1 et 3 s'échelonnent de septembre à janvier et les semestres 2 et 4 de mi-janvier à juin.

(*) Crédit européen : chaque niveau d'étude est atteint par la capitalisation de crédits européens ou ECTS. Le grade de Master est validé par l'obtention de 120 ECTS au total. En cas d'interruption des études, les crédits acquis sont conservés (« capitalisés »). En cas de séjour d'étude à l'étranger, les crédits peuvent être obtenus par équivalence des cours suivis.

Organisation générale des semestres :

Semestre 1 : cours de tronc commun ; séminaires de spécialité ; méthodologie de la recherche.

Semestre 2 : séminaires et stage ; rédaction rapport de recherche. DiC : enseignements professionnalisants

Semestre 3 : cours de tronc commun ; séminaires de spécialité ; participation aux activités de recherche.

Semestre 4 : séminaires et/ou stage ; théorie et méthodologie de spécialité ; rédaction du mémoire de recherche (mémoire long de fin de cycle). Parcours DiC : enseignements professionnalisants.

Parcours Comparatisme Imaginaire Socio-Anthropologie (CISA)

Des changements ponctuels peuvent intervenir : cf. les fiches IP et le tableau des MCCC de l'année.

Master 1

Semestre 1

I. Tronc commun

UE1 : Culture contemporaine et patrimoine (20h)

UE2 : Langue vivante étrangère 1. *Pour les étudiant·e·s non-francophones, possibilité de remplacer par un cours spécifique (voir plus loin)* (24h)

UE3 : Méthodologie de la recherche et de l'insertion professionnelle (24h)

UE2-Mat1 : Méthodologie de la documentation (6h)

UE2-Mat2 : Préparation au stage et à l'insertion professionnelle (8h)

UE2-Mat3 : La recherche universitaire : contexte institutionnel et méthodologie de la recherche universitaire (10h)

II. Enseignements de spécialité

UE4 : Littérature, imaginaire, arts et société : approches croisées 1

UE4-EC1 : Études comparatistes (22h)

UE4-EC2 : Imaginaires contemporains et études culturelles (22h)

UE4-EC3 : Initiation à la recherche 1

Mat1 : Séminaire du Centre de recherche ISA (Imaginaire et socio-anthropologie)

Mat2 : Préparation des « Cisasteriales »

III. Enseignements d'ouverture

UE5 : Ouverture disciplinaire (Trois enseignements selon l'option choisie)

UE5-1 : Option **Littérature générale et comparée (LGC) : bi-compétences Langues** :

UE5-1-EC1 : Pratique des langues

Au choix : Langue vivante étrangère 2 ou Français Langue Étrangère et Seconde (FLES) ou cours spécifiques pour les étudiant·e·s non-francophones (24h)

UE5-1-EC2 : Langues en cultures

Séminaire de l'UFR Langues étrangères (LE), à choisir en fonction du projet de mémoire (en LV1 ou LV2) dans les programmes de littératures, civilisations ou traductologie. *Pour les étudiant·e·s non-francophones, possibilité de remplacer par un des cours spécifiques ou un séminaire du master ALC ou CréA (24h)*

UE5-1-EC3 : Séminaire comparatiste 1

Au choix : Littérature de jeunesse internationale ou Littératures francophones ou Littérature et arts (22h) (*sauf impératif lié au sujet de mémoire, au moins deux des trois cours, qui correspondent à des spécialités de la LGC, devront avoir été suivis une fois sur les deux années*).

UE5-2 : Option **Imaginaire et socio-anthropologie (ISA) : bi-compétences sociologie des arts et de la culture ou pluridisciplinaire (SHS ou S&T)** :

UE5-2-EC1 : Sociologie des arts et de la culture ou tout séminaire au choix dans : master ALC, master CréA, SHS ou STS (22 à 24h)

UE5-2-EC2 : Représentations, imaginaire, idéologie (22h)

UE5-2-EC3 : Méthodologie de l'enquête et ficelles du métier (*obligatoire pour spécialisation en sociologie*) ou Littérature et arts. *Pour les étudiant·e·s non-francophones, possibilité de remplacer par un des cours spécifiques (voir plus loin)* (22 à 24h)

UE5-3 : Option **Préparation Agrégation** : (attention : cours à cheval sur S1 et S2)

UE4-3-EC1 : Grammaire de la langue médiévale et/ou du français moderne ou Représentations, imaginaire, idéologie ou Sociologie des arts et de la culture ou Séminaire comparatiste (cf. UE4-1-EC3) au choix

UE4-3-EC2 : Langue ancienne (latin ou grec) ou même choix que ci-dessus

UE4-3-EC1 : Langue ancienne (latin ou grec) ou même choix que ci-dessus

UE5-4 : Option **Reach** :

UE5-4-EC1 : Atelier pratique

UE5-4-EC2 : Approche méthodologique

UE5-4-EC3 : Un cours au choix dans l'offre du bloc « Ouverture » du parcours CISA M1

Semestre 2

I. Tronc commun

UE1 : Médias comparés (20H)

UE2 : Langue vivante étrangère 1. *Pour les étudiant-e-s non-francophones, possibilité de remplacer par un cours spécifique (voir plus loin) (24h)*

UE3 : Préparation à l'insertion professionnelle :

- Stage (70H min.) avec rapport de stage

- Rencontres professionnelles (conférences : 6h)

ou séjour Erasmus

II. Enseignements de spécialité

UE4 : Socio-anthropologie des formes artistiques (22H)

UE5 : Outils pour la recherche

UE5-EC1 : Théorie et méthodologie du mémoire pluridisciplinaire (1) : Comparer, faire dialoguer, écrire scientifiquement (12H)

UE5-EC2 : Humanités numériques pour la recherche en lettres et SHS (6H)

UE6 : Rédaction du pré-mémoire de recherche et soutenance

III. Enseignements d'ouverture

UE7 : Deux enseignements selon l'option choisie (identique au semestre 1)

UE7-1 : Option **Littérature générale et comparée (LGC)** :

UE7-1-EC1 : Formation à la recherche

- Journée d'étude « Cisasteriales »

- Séminaire du centre de recherche ISA (suite)

UE7-1-EC2 : Pratique des langues

Au choix : Langue vivante étrangère 2 (identique au semestre 1) *ou* Français langue étrangère *ou pour les étudiant-e-s non-francophones, possibilité de remplacer par un cours spécifique (voir plus loin) (24h)*

UE7-2 : Option **Imaginaire et socio-anthropologie (ISA)** :

UE7-2-EC1 : Formation à la recherche

- Journée d'étude « Cisasteriales »

- Séminaire du centre de recherche ISA (suite)

UE7-2-EC2 : Pratique de la pluridisciplinarité

Au choix : Un séminaire dans parcours ALC, master CréA, spécialités SHS ou STS. *Pour les étudiant-e-s non-francophones, possibilité de remplacer par un cours spécifique (voir plus loin) (22 à 24h)*

UE7-3 : Option **Préparation Agrégation** :

UE7-3-EC1 : Formation à la recherche

- Journée d'étude « Cisasteriales »

- Séminaire du centre de recherche ISA (suite)

UE7-3-EC2 : Poursuite de l'enseignement du premier semestre (si deux enseignements suivis, possibilité de continuer les deux – il y a moins d'heures au second semestre – mais un seul sera pris en compte).

UE7-4 : Option **Reach** :

UE7-4-EC1 : Conférences

UE7-4-EC2 : Ecole thématique

*

Master 2

Semestre 3

I. Tronc commun

UE1 : Interculturalité et société (20h)

UE2 : Langue vivante étrangère 1. *Pour les étudiant-e-s non-francophones, possibilité de remplacer par cours spécifique (voir plus loin)* (24h)

II. Enseignements de spécialité

UE3 : Littérature, imaginaire, arts et société : approches croisées 2

UE3-EC1 : Mythocritique et mythanalyse (22h)

UE3-EC2 : Littérature, arts et sciences de l'homme (22h)

UE3-EC3 : Formation à la recherche

- Séminaire du centre de recherche ISA

- Préparation des « Cisasteriales »

III. Enseignements d'ouverture

UE4 : Trois enseignements selon l'option choisie :

UE4-1 : Option **Littérature générale et comparée (LGC : bi-compétences Langues)** :

UE4-1-EC1 : Pratique des langues

Au choix : Langue vivante étrangère 2 ou Français Langue Étrangère et Seconde (FLES) ou Cours spécifiques pour les étudiant-e-s non-francophones (24h)

UE4-1-EC2 : Langues en cultures

Séminaire à choisir en fonction du sujet de mémoire dans les programmes de littératures, civilisations ou traductologie de l'UFR Langues étrangères (LE) ou des masters ALC ou CréA, ou spécialités SHS ou S&T (22 à 24h)

UE4-1-EC3 : Séminaire comparatiste 2

Au choix : Séminaire Littérature de jeunesse internationale ou Littératures francophones ou Littérature et arts (22h) (*différent du M1, sauf impératif lié au mémoire*)

UE4-2 : Option **Imaginaire et socio-anthropologie (ISA : bi-compétences Sociologie des arts et de la culture ou pluridisciplinaire SHS ou S&T)** :

UE4-2-EC1 : Recherches actuelles en sociologie de la culture (22h)

UE4-2-EC2 : Imaginaires des sciences et des techniques et création (22h)

UE4-2-EC3 : Œuvres – publics – société (*obligatoire pour spécialisation en sociologie*) ou un séminaire au choix : parcours ALC, master CréA, spécialités SHS ou S&T. *Pour les étudiant-e-s non-francophones, possibilité de remplacer par un cours spécifique (voir plus loin) ou séminaire FLE ou Sciences du langage* (22 à 24h)

UE4-3 : Option **Préparation Agrégation** : (Attention : cours à cheval sur S3 et S4)

UE4-3-EC1 : Grammaire de la langue médiévale et/ou du français moderne ou Séminaire comparatiste (cf. UE4-1-EC3) au choix ou Recherches actuelles en sociologie de la culture ou Imaginaires des sciences et des techniques et création.

UE4-3-EC2 : Littérature comparée pour l'agrégation (nouveau programme)

UE4-3-EC3 : Langue ancienne (latin ou grec) ou même choix que ci-dessus

UE4-4 : Option **Reach** :

UE4-4-EC1 : Atelier pratique

UE4-4-EC2 : Approche méthodologique

UE4-4-EC3 : Un cours au choix dans l'offre du bloc « Ouverture » du parcours CISA M2 (22h)

Semestre 4

I. Enseignements de spécialité

UE1 : Préparation et soutenance du mémoire de fin de cycle

UE1-1 : Option **Recherche**

UE1-1-EC1 : Rédaction et soutenance du mémoire de recherche (mémoire complet)

UE1-1-EC2 : Théorie et méthodologie du mémoire pluridisciplinaire 2 : Approche internationale d'un concept (12h)

UE1-2 : Option **professionnalisante**

UE1-2-EC : Stage long et mémoire professionnel avec dimension recherche

II. Enseignements d'ouverture

UE2 : Deux enseignements selon l'option choisie

UE2-1 : Option **Littérature générale et comparée (LGC)** :

UE2-1-EC1 : Formation à la recherche

- Séminaire du centre de recherche ISA

- Journée d'étude « Cisasteriales »

UE2-1-EC2 : Pratique des langues

Au choix : Langue vivante étrangère 2 ou Atelier de traduction littéraire ou Pour les étudiant·e·s non-francophones : Cours spécifiques (voir plus loin) ou cours au choix.

UE2-2 : Option **Imaginaire et socio-anthropologie (ISA)** :

UE2-2-EC1 : Formation à la recherche

- Séminaire du centre de recherche ISA

- Journée d'étude « Cisasteriales »

UE2-2-EC2 : Pratique de la pluridisciplinarité

Atelier pré-doctoral en socio-anthropologie ou Méthodologie du mémoire pluridisciplinaire 1 ou séminaire au choix ALC, CréA, SHS ou STS. Pour les étudiant·e·s non-francophones, possibilité de remplacer par un cours spécifique (voir plus loin) (24h)

UE2-3 : Option **Préparation Agrégation** :

UE2-2-EC1 : Formation à la recherche

- Séminaire du centre de recherche ISA

- Journée d'étude « Cisasteriales »

UE2-2-EC2 : Poursuite de l'enseignement du premier semestre (si deux enseignements suivis, possibilité de continuer les deux mais un seul sera pris en compte).

UE2-4 : Option **Reach** :

UE2-4-EC : Résidence artistique

Parcours Diffusion de la Culture (DiC)

Des changements ponctuels peuvent intervenir : cf. les fiches IP et le tableau des MCCC de l'année.

Master 1

Semestre 1

I. Tronc commun

UE1 : Culture contemporaine et patrimoine (20h)

UE2 : Langue vivante étrangère. *Pour les étudiant-e-s non-francophones, possibilité de remplacer par un cours spécifique (voir plus loin)* (24h)

UE3 : Méthodologie de la recherche et de l'insertion professionnelle (24h)

UE2-Mat1 : Méthodologie de la documentation (6h)

UE2-Mat2 : Préparation au stage et à l'insertion professionnelle (8h)

UE2-Mat3 : Méthodologie de l'enquête (10h)

II. Enseignements de spécialité

UE4 : Connaissance du champ professionnel de la culture

UE4-EC 1 : Rencontres professionnelles (20h)

UE4-EC 2 : Communication (20h)

- Mat. 1 : Communication des acteurs culturels

- Mat. 2 : Informatique et communication numérique

UE5 : Atelier de productions culturelles : projets tutorés

UE5-EC 1 : Conception d'un projet culturel (54h)

- Mat. 1 : Elaboration d'un projet culturel

- Mat. 2 : Environnement juridique d'un projet culturel

- Mat. 3 : Environnement financier d'un projet culturel

- Mat. 4 : Gestion d'une association

UE5-EC 2 : Design de communication (48h)

Mat. 1 : Base du graphisme et de la créativité

Mat. 2 : Conception et prototypage des documents visuels (intensive)

III. Enseignements d'ouverture

UE6 : Ouvertures disciplinaires

UE6-EC 1 : Un séminaire du master ALC au choix (*cf. liste dans le livret DiC et descriptifs dans le livret de la mention ALC*) (22h)

UE6-EC 2 : Un séminaire du master CréA au choix (*cf. liste dans le livret DiC et descriptifs dans le livret de la mention ALC*) (24h)

UE6-EC 3 : Environnement institutionnel et professionnel de la création (groupe Etudes cinématographiques *ou* groupe Arts de la scène) (24 h) ou Sociologie des arts et de la culture (22 h)

Semestre 2

I. Tronc commun

UE1 : Médias comparés (20H)

UE2 : Langue vivante étrangère. *Pour les étudiant-e-s non-francophones, possibilité de remplacer par un cours spécifique (voir plus loin)* (24h)

UE3 : Stages

Mat. 1 : stage technique (3 à 5 jours)

Mat. 2 : stage de 6 semaines minimum (avec rapport de stage)

II. Enseignements de spécialité

- UE4 : Rencontres professionnelles (20h)
- UE5 : Atelier de productions culturelles (projets tutorés) (44h)
 - UE5-EC 1 : Mise en œuvre d'un projet culturel
 - UE5-EC 2 : Atelier radio et podcast
- UE6 : Communiquer pour la culture (52h)
 - UE6-EC1 : Communication orale
 - UE6-EC2 : Atelier « Ecrire pour la culture »
 - UE6-EC3 : Informatique et communication numérique

III. Enseignements d'ouverture

- UE7 : Droit et administration de la culture (36h)
 - UE7-EC1 : Droit
 - UE7-EC2 : Administration, comptabilité, gestion

*

Master 2**Semestre 3****I. Tronc commun**

- UE1 : Interculturalité et société (20h)
- UE2 : Langue vivante étrangère. *Pour les étudiant-e-s non-francophones, possibilité de remplacer par cours spécifique (voir plus loin) (24h)*

II. Enseignements de spécialité

- UE3 : Approches théoriques (40h)
 - UE3-EC1 : Enjeux contemporains des politiques culturelles (24 h)
 - UE3-EC2 : Stratégies et pratiques de communication des institutions culturelles (24h)
- UE4 : Atelier d'écriture critique (30h)
- UE5 : Ateliers audiovisuel et numérique (72h)
 - UE5-EC1 : Atelier de création vidéo
 - UE5-EC2 : Atelier de création sonore
 - UE5-EC3 : *Webdesign et community management*

III. Enseignements d'ouverture

- UE6 : Ouverture
 - UE6-EC1 : Professionnalisation et entrepreneuriat culturel (24h)
 - UE6-EC2 : Un séminaire du master CréA au choix (*cf. liste dans le livret DiC et descriptifs dans le livret de la mention ALC*) (24h)

Semestre 4**Enseignements de spécialité**

- UE1 : Expérience professionnelle (4 à 6 mois) + mémoire

Parcours Littérature : Critique et Création (LCC)

Des changements ponctuels peuvent intervenir : cf. les fiches IP et le tableau des MCCC de l'année.

Master 1

Semestre 1

I. Tronc commun

UE1 : Culture contemporaine et patrimoine (20h)

UE2 : Langue vivante étrangère 1. *Pour les étudiant-e-s non-francophones, possibilité de remplacer par un cours spécifique (voir plus loin)* (24h)

UE3 : Méthodologie de la recherche et de l'insertion professionnelle (24h)

UE2-Mat1 : Méthodologie de la documentation (6h)

UE2-Mat2 : Préparation au stage et à l'insertion professionnelle (8h)

UE2-Mat3 : La recherche universitaire : contexte institutionnel et méthodologie de la recherche universitaire (10h)

II. Enseignements de spécialité

UE4 : Enjeux de la création contemporaine (22h)

UE5 : Trois séminaires de spécialité (22h) à choisir parmi les suivants :

Littérature et culture médiévales 1

Littérature et culture de la Renaissance à l'âge classique 1

Littérature et philosophie des Lumières 1

Romantismes et Réalismes 1

Ecriture et création modernes et contemporaines 1

Littératures francophones 1

Littérature et arts 1

Cours d'agrégation sur auteur

III. Enseignements d'ouverture

UE6 : Une option au choix (soit deux EC : attention, certaines options proposent un choix).

UE6-1 : Option ***Vers les concours d'enseignement*** :

UE6-1-EC1 : Grammaire de la langue médiévale ou du français moderne (agrégation) ou Genres littéraires et Méthodologie de la dissertation (Capes) (22h)

UE6-1-EC2 : Langue ancienne 1 (latin ou grec) ou Littérature française (agrégation, par siècle) ou Genres littéraires et Méthodologie de la dissertation (Capes) (22h)

UE6-2 : Option ***Didactique de la littérature : partage et transmission*** :

UE6-2-EC1 : La littérature de jeunesse à l'école 1 ou Littérature de jeunesse internationale (22h)

UE6-2-EC2 : Atelier d'écriture créative 1 ou La recherche comme éclairage sur la posture professionnelle (22h)

UE6-3 : Option ***Ecriture créative et traduction littéraire*** :

UE6-3-EC1 : Atelier d'écriture créative 1 (22h)

UE6-3-EC2 : Imaginaires contemporains et études culturelles ou Sociologie des arts et de la culture ou Séminaire LCC (22h)

UE6-4 : Option ***Métiers des bibliothèques et de la lecture*** :

EC1 et EC2 au choix dans la liste suivante :

Connaissance des acteurs et des publics (édition) ou Innovations sociales et technologiques ou Epistémologie des sciences de l'information et de la communication ou Sociologie des publics ou La recherche comme éclairage sur la posture professionnelle (22h)

UE6-5 : Option ***Cultures numériques*** :

UE6-5-EC1 et EC2 : Au choix dans la liste suivante : Innovations sociales et technologiques ou Atelier numérique CréA (semaine intensive) ou Cours de l'offre du parcours LCC (22 à 24h)

UE6-6 : Option **Reach** :

UE6-6-EC1 : Atelier pratique

UE6-6-EC2 : Approche méthodologique

UE6-7 : Option **Découverte** :

EC1 et EC2 au choix dans l'offre du master ALC ou LV2 ou Langue ancienne ou Normes et usages (22 à 24h)

Pour les étudiants non-francophones, possibilité de choisir un ou deux enseignements spécifiques (voir liste dans Livret t.1) ou séminaire FLE ou Sciences du langage.

Semestre 2

I. Tronc commun

UE1 : Médias comparés (20H)

UE2 : Langue vivante étrangère 1. *Pour les étudiant-e-s non-francophones, possibilité de remplacer par un cours spécifique (voir plus loin) (24h)*

II. Enseignements de spécialité

UE3 : Recherche et monde professionnel

UE3-EC1 : Méthodes et pratiques 1 :

- Stage et rapport de stage

- Méthodologie de la recherche 2 (12h)

UE3-EC2 : Méthodes et pratiques 2 :

- Rencontres professionnelles (conférences : 6h)

- Humanités numériques pour la recherche en lettres et SHS (6h)

UE4 : Rapport de recherche et soutenance

III. Enseignements d'ouverture

UE5 : Option au choix :

UE5-1 : Option **Vers les concours d'enseignement** :

UE5-1-EC1 : Cours de langue française moderne (agrégation) ou Genres littéraires et Méthodologie de la dissertation (Capes) (22h)

UE5-1-EC2 : Langue ancienne 2 (latin ou grec) ou Littérature française (agrégation) ou Genres littéraires et Méthodologie de la dissertation (Capes) (22h)

UE5-2 : Option **Didactique de la littérature : partage et transmission** :

UE5-2-EC1 : Recherche en didactique de la littérature ou Enseigner la littérature en lien avec les arts

UE5-2-EC2 : Enseigner l'écriture créative 1 ou Genèse de la création littéraire 1 ou Projet tutoré (Atelier Genèse de la création littéraire et artistique) (20 à 22h)

UE5-3 : Option **Écriture créative et traduction littéraire** :

UE5-3-EC1 : Genèse de la création littéraire 1 (22h)

UE5-3-EC2 : Projet tutoré (Atelier Genèse de la création littéraire et artistique) ou Atelier de traduction littéraire 1 ou Enseigner l'écriture créative ou Langue et style 1 (20 à 22h)

UE5-4 : Option **Métiers des bibliothèques et de la lecture** :

UE5-4-EC1 : Genèse de la création littéraire 1 (22h)

UE5-4-EC2 : Projet tutoré (Atelier Genèse de la création littéraire et artistique) ou Cours de l'offre du master ALC (20 à 22h)

UE5-5 : Option **Cultures numériques** :

UE5-5-EC1 : Genèse de la création littéraire 1 (22h)

UE5-5-EC2 : Projet tutoré (Atelier Genèse de la création littéraire et artistique) [ou Maîtriser le multimédia : image, son, vidéo ou Enjeux et éthique des technologies numériques] ou Cours de l'offre du master ALC (20 à 22h)

UE5-6 : Option **Reach** :

UE5-6-EC1 : Conférences

UE5-6-EC2 : Ecole thématique

UE5-7 : Option **Découverte** :

EC1 et EC2 au choix dans l'offre du master ALC ou LV2 ou Langue ancienne (22 à 24h)

Pour les étudiants non-francophones, possibilité de choisir un ou deux enseignements spécifiques (voir liste dans Livret t.1) ou séminaire FLE ou Sciences du langage.

*

Master 2

Semestre 3

I. Tronc commun

UE1 : Interculturalité et société (20h)

UE2 : Langue vivante étrangère 1. *Pour les étudiant-e-s non-francophones, possibilité de remplacer par cours spécifique (voir plus loin) (24h)*

II. Enseignements de spécialité

UE3 : Théorie et méthode

UE3-EC1 : Théories de la littérature (22h)

UE3-EC2 : Méthodologie de la recherche 3 (10h)

UE4 : Séminaires de spécialité

UE4-Mat : Suivi des activités de l'UMR Litt&Arts

UE4-EC1 et 2 : 2 séminaires (22h) à choisir parmi les suivants :

Littérature et culture médiévales 2

Littérature et culture de la Renaissance à l'âge classique 2

Littérature et philosophie des Lumières 2

Romantismes et Réalismes 2

Ecriture et création modernes et contemporaines 2

Littératures francophones 2

Littérature et arts 2

Cours d'agrégation sur auteur

III. Enseignements d'ouverture

UE5 : Une option au choix (soit deux EC : attention, certaines options proposent un choix).

UE5-1 : Option **Vers les concours d'enseignement** :

UE5-1-EC1 : Grammaire de la langue médiévale et/ou de langue française moderne (agrégation) ou Littérature comparée (agrégation : nouveau programme) ou Genres littéraires et Méthodologie de la dissertation (Capes) (22h)

UE5-1-EC2 : Langue ancienne 2 (latin ou grec) ou Littérature comparée (agrégation : nouveau programme) ou Genres littéraires et Méthodologie de la dissertation (Capes) (22h)

UE5-2 : Option **Didactique de la littérature : partage et transmission** :

UE5-2-EC1 : La littérature de jeunesse à l'école 2 ou Littérature de jeunesse internationale 2 (22h)

UE5-2-EC2 : Séminaire de l'offre LCC ou La recherche comme éclairage sur la posture professionnelle (22h)

UE5-3 : Option **Ecriture créative et traduction littéraire** :

UE5-3-EC1 : Atelier d'écriture créative 2

UE5-3-EC2 : Mythocritique et mythanalyse ou Imaginaire des sciences et des techniques et création ou séminaire du master CréA (22 à 24h)

UE5-4 : Option **Métiers des bibliothèques et de la lecture** :

UE5-4-EC1 : Histoire du livre et des médias (XV^e-fin XIX^e siècle) (24h)

UE5-4-EC2 : Les bibliothèques publiques (24h)

UE5-5 : Option **Cultures numériques** :

UE5-5-EC1 : TAL et humanités numériques (20 à 24h)

UE5-5-EC2 : Projet tutoré (Humanités numériques Lettres) ou Imaginaire des sciences et des techniques et création ou Innovations sociales et numériques) (24h)

UE5-6 : Option **Reach** :

UE5-6-6-EC1 : Atelier pratique

UE5-6-EC2 : Approche méthodologique

UE5-7 : Option **Découverte** :

EC1 et EC2 au choix dans l'offre du master ALC ou LV2 ou Langue ancienne ou Normes et usages (si pas choisi en M1) (22 à 24h)

Pour les étudiants non-francophones, possibilité de choisir un ou deux enseignements spécifiques (voir liste dans Livret t.1) ou séminaire FLE ou Sciences du langage.

Semestre 4

I. Enseignements de spécialité

UE1 : Préparation et soutenance du mémoire de fin de cycle

UE1-1 : Option **Recherche**

UE1-1-EC1 : Rédaction du mémoire de recherche et soutenance (mémoire complet)

UE1-1-EC2 : Séminaire de recherche avancé : Suivi des activités de l'UMR Litt&Arts (8h)

UE1-2 : Option **professionnalisante**

UE1-2-EC1 : Stage long

UE1-2-EC2 : Mémoire professionnel avec dimension recherche

UE1-3 : Option **Création**

UE1-3-EC1 : Mémoire de recherche et soutenance (mémoire complet)

UE1-3-EC2 : Séminaire de recherche avancé : Suivi des activités de l'UMR Litt&Arts (8h)

II. Enseignements d'ouverture

UE2 : Option de spécialisation (identique à semestre impair)

UE2-1 : Option **Vers les concours d'enseignement** :

UE2-1-EC1 : Grammaire de la langue médiévale et/ou du français moderne (agrégation) ou Littérature comparée (agrégation : nouveau programme) ou Genres littéraires et Méthodologie de la dissertation (Capes) (22h)

UE2-1-EC2 : Langue ancienne 2 (latin ou grec) ou Littérature comparée (agrégation : nouveau programme) ou Genres littéraires et Méthodologie de la dissertation (Capes) (22h)

UE2-2 : Option **Didactique de la littérature : partage et transmission** :

UE2-2-EC1 : Recherche en didactique de la littérature 2 ou Enseigner la littérature en lien avec les arts 2

UE2-2-EC2 : Enseigner l'écriture créative 2 ou Genèse de la création littéraire 2 ou Projet tutoré (Atelier Genèse de la création littéraire et artistique) (20 à 22h)

UE2-3 : Option **Écriture créative et traduction littéraire** :

UE2-3-EC1 : Langue et style 2 ou cours de l'offre ALC

UE2-3-EC2 : Atelier de traduction littéraire 2 ou Enseigner l'écriture créative 2 (22h)

UE2-4 : Option **Métiers des bibliothèques et de la lecture** :

UE2-4-EC1 : Médias imprimés, médias numériques, formes d'écriture de la modernité ou cours de l'offre ALC (22h)

UE2-4-EC2 : Cours de l'offre ALC (22h)

UE2-5 : Option **Cultures numériques** :

UE2-5-EC1 : Médias imprimés, médias numériques, formes d'écriture de la modernité ou cours de l'offre ALC (22h)

UE2-5-EC2 : Cours de l'offre ALC (22h)

UE2-6 : Option **Reach** :

UE2-6-EC : Résidence artistique

UE2-7 : Option **Découverte**

EC1 et EC2 au choix dans l'offre du master ALC ou LV2 ou Langue ancienne (22 à 24h)

Parcours Sciences de l'Antiquité (SDA)

Des changements ponctuels peuvent intervenir : cf. les fiches IP et le tableau des MCCC de l'année.

Master 1

Semestre 1

I. Tronc commun

UE1 : Culture contemporaine et patrimoine (20h)

UE2 : Langue vivante étrangère 1. *Pour les étudiant-e-s non-francophones, possibilité de remplacer par un cours spécifique (voir plus loin)* (24h)

UE3 : Méthodologie de la recherche et de l'insertion professionnelle (24h)

UE2-Mat1 : Méthodologie de la documentation (6h)

UE2-Mat2 : Préparation au stage et à l'insertion professionnelle (8h)

UE2-Mat3 : La recherche universitaire : contexte institutionnel et méthodologie de la recherche universitaire (10h)

II. Enseignements de spécialité

UE4 : Etudes et réception des littératures antiques

UE4-EC : Réception de l'Antiquité 1 (22h)

UE5 : Langues et cultures de l'Antiquité

UE5-EC1 : Langue et culture latines (24h)

UE5-EC2 : Langue et culture grecques (24h)

UE6 : Sciences auxiliaires

UE6-EC : Ecdotique des textes anciens 1 (22h)

III. Enseignements d'ouverture

UE7 : Option au choix

UE7-1 : Option **Ouverture**

UE7-1-EC1 : Au choix : Un séminaire des parcours SDA de l'UFR Arsh (histoire ancienne, histoire de l'art, philosophie antique) ou 2 cours de 12h de Sciences auxiliaires SDA à l'Arsh (selon les années, épigraphie grecque ou épigraphie romaine) ou 1 séminaire ALC (22 à 24h)

UE7-1-EC2 : Au choix : Un séminaire des parcours SDA de l'UFR Arsh (histoire ancienne, histoire de l'art, philosophie antique) ou 2 cours de 12h de Sciences auxiliaires SDA à l'Arsh (selon les années, épigraphie grecque ou épigraphie romaine) ou 1 séminaire ALC (22 à 24h) ou option LV

UE7-2 : Option **Reach** :

UE7-2-EC1 : Atelier pratique

UE7-2-EC2 : Approche méthodologique

Semestre 2

I. Tronc commun

UE1 : Médias comparés (20H)

UE2 : Langue vivante étrangère 1. *Pour les étudiant-e-s non-francophones, possibilité de remplacer par un cours spécifique (voir plus loin)* (24h)

UE3 : Stage (70H min.) et rapport de stage

II. Enseignements de spécialité

UE4 : Faire de la recherche en Sciences de l'Antiquité

UE4-EC : Rédaction du rapport de recherche et soutenance

UE4-Mat : Actualité de la recherche en Sciences de l'Antiquité

UE5 : Langues et cultures de l'Antiquité

- UE5-EC1 : Langue et culture latines (24h)
 UE5-EC2 : Langue et culture grecques (24h)
 UE5-EC3 : Lire un texte antique 1 (22h)

III. Enseignements d'ouverture

UE7 : Option au choix

UE7-1 : Option **Ouverture** :

UE7-1-EC1 : Au choix : Recherche en didactique des LCA [n'ouvre pas en 2022-2023] ou Un séminaire des parcours SDA de l'UFR Arsh (histoire ancienne, histoire de l'art, philosophie antique) ou 1 séminaire ALC (22 à 24h)

UE7-1-EC2 : Au choix : Un séminaire des parcours SDA de l'UFR Arsh (histoire ancienne, histoire de l'art, philosophie antique) ou 1 séminaire ALC ou Cours de français pour étudiants étrangers ou option LV (22 à 24h)

UE7-2 : Option **Reach** :

UE7-2-EC1 : Conférences

UE7-2-EC2 : Ecole thématique

*

Master 2

Semestre 3

I. Tronc commun

UE1 : Interculturalité et société (20h)

UE2 : Langue vivante étrangère 1. *Pour les étudiant-e-s non-francophones, possibilité de remplacer par cours spécifique (voir plus loin)* (24h)

II. Enseignements de spécialité

UE3 : Séminaires de recherche

UE3-EC1 : Réception de l'Antiquité 2 (22h)

UE3-EC2 : Séminaire de recherche de l'équipe TRANSLATIO (12h)

UE4-EC3 : Littérature latine et grecque : cours sur trois auteurs (24h)

UE4-EC4 : 2 cours de 12h de Sciences auxiliaires SDA à l'Arsh (selon les années : archéologie, épigraphie, paléographie, numismatique, épistémologie, papyrologie, codicologie) ou Ecdotique des textes anciens 2

UE4 : Langues et cultures de l'antiquité

UE4-EC1 : Langue et culture latines (24h)

UE4-EC2 : Langue et culture grecques (24h)

III. Enseignements d'ouverture

UE5 : Option au choix

UE5-1 : Option **Ouverture**

UE5-1-EC1 : Séminaires avancés : Un séminaire des parcours SDA de l'UFR Arsh (histoire ancienne, histoire de l'art, philosophie antique) ou 1 séminaire ALC (22 à 24h)

UE5-1-EC2 : Au choix : Un séminaire des parcours SDA de l'UFR Arsh (histoire ancienne, histoire de l'art, philosophie antique) ou 1 séminaire ALC ou Cours de français pour étudiants étrangers ou option LV (22 à 24h)

UE5-2 : Option **Reach** :

UE5-2-EC1 : Atelier pratique

UE5-2-EC2 : Approche méthodologique

Semestre 4

I. Enseignements de spécialité

UE1 : Préparation et soutenance du mémoire de fin de cycle

UE2 : Valoriser son master dans le monde professionnel. Choisir une option :

UE2-1 : Option **Préparation aux concours** : Langue et culture latines ou Langue et culture grecques ou Préparation anticipée de l'agrégation de lettres classiques : 3 auteurs (24h)

UE2-2 : Option **Recherche** : Stage recherche + projet tutoré : écriture d'articles de revue ou organisation d'une journée d'études ou préparation d'un projet de thèse et candidature à une allocation doctorale

UE2-3 : Option **Reach** : Résidence artistique

UE3 : Choisir une option :

UE3-1 : Option **Lectures antiques** :

UE3-EC : Lire un texte antique 2 (22h)

UE3-Mat : Actualité de la recherche en Sciences de l'Antiquité 2 (14h)

UE3-2 : Option **Reach** : Résidence artistique

Enseignements proposés dans le master ALC

La liste des **enseignements proposés par le département des Lettres** est téléchargeable sur la page internet du master pour l'année en cours (Livret, vol. 2 : Enseignements). Les cours propres au parcours Diffusion de la Culture sont décrits dans le livret spécifique à ce parcours. Cette partie du livret précise chaque année comment est déclinée la maquette (le cadrage) de la formation habilitée par le Ministère. Sur la maquette figurent la grille des cours-types et tous les éléments formels (répartition des UE en fonction des semestres, organisation du contrôle des connaissances (MCC), crédits ECTS, coefficients, nature du cours) ; cette maquette est mise en ligne sur la page du master pour chaque parcours.

Les étudiant·e·s sont invité·e·s à consulter la liste annuelle des enseignements avant de remplir les fiches d'inscriptions pédagogiques (IP) pour connaître le contenu et les attendus précis des séminaires et des cours ; il faut aussi préalablement vérifier sur l'emploi du temps (EDT) la compatibilité des horaires.

Les **enseignements relevant du département Lettres** sont en général portés par un des parcours du master mais ouverts aux étudiant·e·s de l'ensemble de la mention ALC pour les deux années M1 et M2 (à l'exception des cours de méthodologie). *Attention, les cours qui ne présentent pas un niveau 1 et 2 ne peuvent être pris qu'une seule fois sur les deux années.* On trouvera aussi une liste des enseignements d'**agrégation** de lettres qui peuvent être choisis à la place d'un séminaire de recherche.

Outre la **langue vivante étrangère** obligatoire (cf. ci-après), la maquette de la mention ALC intègre des cours assurés par d'autres départements que les Lettres. Les étudiant·e·s peuvent en effet aussi choisir en ouverture des **enseignements extérieurs** à l'offre proposée par le département des Lettres. Certains enseignements ciblés selon les options sont listés dans le volume « Enseignement » du livret (où l'on trouvera aussi le nom des responsables pédagogiques ou administratifs) :

- Les cours et séminaires proposés par le **département des Arts du Spectacle (ADS)**, dont les enseignant·e·s-chercheur·e·s appartiennent eux aussi à l'UMR 5316 LITT&ARTS, sont particulièrement susceptibles d'intéresser les étudiant·e·s du master ALC : une liste des séminaires en ouverture est fournie à la suite de l'offre en Lettres dans le volume « Enseignement » du livret. Leur descriptif est accessible en ligne à partir de la page du master Création artistique (CréA) : <https://formations.univ-grenoble-alpes.fr/fr/catalogue-2021/master-XB/master-creation-artistique-IFZGOPYQ.html>

- Il en va de même des enseignements du département **Sciences du langage**, notamment dans sa composante **Français langue étrangère et seconde (FLES)**, dont les séminaires proposés en ouverture sont listés dans le volume « Enseignement » du livret (certains se font à distance).

Les enseignements ciblés pour les **métiers de l'édition** et les **humanités numériques** sont également mentionnés dans le volume « Enseignement » du livret.

Plus largement, les enseignements d'ouverture peuvent être choisis dans d'autres disciplines de l'UGA :

- Il peut s'agir d'une part de l'offre d'**enseignements transversaux (ETC)**, dont on trouvera également la liste dans le volume « Enseignement » du livret. Les inscriptions se font en ligne à l'adresse : <http://formations.univ-grenoble-alpes.fr/fr/index/acces-directs/les-enseignements-transversaux-a-choix.html> Attention, il faut s'inscrire directement en ligne et les calendriers ne sont pas toujours compatibles.

- Il est d'autre part possible de choisir des cours dans d'**autres départements**, en fonction du sujet du mémoire ou du projet professionnel. C'est aux étudiant·e·s qu'il appartient de trouver les informations concernant ces cours extérieurs auprès des départements qui les proposent (page en ligne sur le site des UFR correspondant ou *via* le site de l'UGA ; et/ou secrétariat). Pour tout complément d'information, prendre contact avec le/la DETU du master ALC.

Dispositif pour les étudiant·e·s non-francophones

Outre les séminaires du master, qui permettent aux étudiants internationaux de s'approprier la littérature et la culture françaises et francophones, y compris dans leurs rapports avec d'autres cultures ou d'autres disciplines, un dispositif d'accompagnement est mis en place par le département des Lettres pour les étudiants non-francophones. Trois possibilités :

- **OPTION LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET COMPARÉE** (parcours CISA) : apprentissage de la démarche comparatiste (mémoire de littérature comparée avec corpus international permettant d'intégrer éventuellement la littérature et la culture du pays d'origine) et possibilité de choisir les cours spécifiques de langue (choix de langues vivantes du Service des langues et/ou séminaires de master de l'UFR de langues étrangères).
- **OPTION « DÉCOUVERTE »** (Parcours LCC, UE7) : possibilité de remplacer certains séminaires par des enseignements spécifiques visant l'approfondissement progressif de la langue française et, pour les étudiant·e·s qui auront à rédiger leur mémoire de recherche en français, une meilleure connaissance des attendus universitaires.
- Des aménagements sont possibles dans les autres parcours ou options pour les cours spécifiques de langue.

Pour la liste des **enseignements spécifiques** proposés aux étudiants non-francophones, voir la seconde partie du livret (Enseignement), p. 42.

NB : Ces enseignements concernent plutôt le niveau C1 (requis pour l'admission au Master ALC). Les étudiants Erasmus qui ressentiraient des difficultés dans le maniement de la langue française sont invités à prendre contact avec le service Relations internationales de l'UFR LLASIC (Claire Jalmain : bureau B324 - tél. : 33 (0)4 57 42 25 56 - llasic-international@univ-grenoble-alpes.fr) et à consulter la page dédiée aux étudiants en échange sur le site de l'UGA : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/etudiant-international/>

Si vous voulez tester votre niveau de français adressez-vous directement au Centre Universitaire d'Études Françaises (CUEF) de l'UGA, Bâtiment Stendhal : +33 (0)4 76 82 43 70 - <https://cuef.univ-grenoble-alpes.fr/cuef-centre-universitaire-d-etudes-francaises/accueil-cuef-985024.kjsp> (Version en anglais : <https://cuef.univ-grenoble-alpes.fr/cuef-centre-universitaire-d-etudes-francaises/home-cuef-985272.kjsp>)

Si vous êtes locuteur natif d'une langue (études de Collège et Lycée dans cette langue) ou si vous avez un diplôme de l'enseignement supérieur en langue étrangère ou une certification de niveau B2 ou C1, vous pouvez demander à valider l'UE de langue selon les modalités et le délai spécifiés dans le Règlement des Études (prendre contact avec la gestionnaire du master). Il est cependant vivement conseillé de profiter de l'offre du master pour approfondir votre pratique du français ou d'autres langues.

*

Un dispositif spécifique est porté par l'UGA à destination des **personnes en exil, réfugié·e·s ou demandeur/se·s d'asile** : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/mobilite-internationale/venir-a-l-uga/connaître-les-dispositifs-pour-les-personnes-en-exil-ou-refugiees/> et <https://colibri.univ-grenoble-alpes.fr>

Bureau d'accueil et d'information « Espace Colibri » : Tour Irma, 51 rue des Mathématiques, salle 009 (voir les horaires sur la page internet : <https://colibri.univ-grenoble-alpes.fr/l-espace-d-accueil-colibri/>).

Sont proposés notamment des cours de soutien, un diplôme « Passerelle » (formation intensive de six mois en vue d'intégrer une formation universitaire française) et des moments d'échange dans le cadre du projet **Co-former**, piloté par le Réseau université sans frontière (RUSF 38) : <https://coformer.univ-grenoble-alpes.fr/co-former-un-programme-de-co-formation-des-personnes-migrantes/>

D'autres dispositifs sont présentés ici : <https://coformer.univ-grenoble-alpes.fr/repandre-des-etudes/bienvenue-a-grenoble-pour-vos-etudes-quelques-ressources-524758.kjsp>

Enseignements de langue vivante étrangère (LVE)

(à lire avec attention !)

Le master ALC demande aux étudiant·e·s de suivre au moins une **langue vivante étrangère**. En général, il s'agit d'un cours par semestre durant les trois premiers semestres (norme ministérielle).

Ces cours sont assurés par le Service des langues (<https://sdl.univ-grenoble-alpes.fr/fr/accueil-service-des-langues-993259.kjsp>) et les étudiant·e·s doivent s'y inscrire directement.

Un **test de niveau** est requis pour déterminer le cours où s'inscrire : ce test de positionnement est à effectuer en présentiel à l'Espace Langues ou en ligne. Voir : <https://sdl.univ-grenoble-alpes.fr/apprendre-en-autonomie/positionnement/positionnement-1103747.kjsp?RH=9686785169531989>.

Les **inscriptions** sur Idel se déroulent du 5 au 13/09 à 12H et les IP Web du 9 au 30/09/2024 (possibilité de s'inscrire à l'année – S1 et S2 – dès le 1er semestre, ou de se réinscrire au second semestre).

Pour vous inscrire à un cours de langue (sauf pour le cours d'anglais spécifique : voir ci-dessous), connectez-vous avec vos identifiants UGA sur IDEL à l'adresse : <https://idel.univ-grenoble-alpes.fr/participant/dispositifs/lister-ateliers-pour-inscription/63> (vous pourrez aussi y consulter les créneaux horaires des différentes langues et niveaux). Adresse de contact : sdl-scolarité@univ-grenoble-alpes.fr

Les cours débuteront la semaine du 16 septembre 2024.

Pour ce qui concerne la **LV1**, les étudiant·e·s doivent veiller à s'inscrire dans une langue qu'ils pourront valider au niveau B2 à la fin du master (norme ministérielle). Attention cependant : le Service des langues interdit de changer de LV1 en cours de master si le niveau C1 n'est pas acquis. Un·e étudiant·e titulaire d'un certificat de langue (CLES, TOEFL, etc.) pourra être dispensé·e de cours (mais dans ce cas, nous vous incitons fortement à choisir une autre langue, même en débutant !). *La LV1 n'est pas nécessairement l'anglais !*

Pour ce qui concerne la **LV2**, les étudiant·e·s peuvent s'inscrire en M1 dans la langue de leur choix, de préférence en rapport avec leur sujet de recherche – pour autant que cette langue soit enseignée au bon niveau.

Attention : toutes les langues ne sont pas ouvertes en LVE, mais de nombreuses autres peuvent être choisies dans le cadre des ETC (et peuvent être validées comme LV) : <https://sdl.univ-grenoble-alpes.fr/apprendre-une-langue/cours-de-langues-a-grenoble/>

Des **enseignements de langue anglaise spécialisés sur des contenus culturels** sont proposés par le Service des langues, avec pour visée de s'adapter aux besoins des étudiant·e·s des masters ALC et CréA (Création Artistique). Y seront plus particulièrement développées des compétences de lecture et de rédaction sur des sujets de vie culturelle, de littérature, de recherche en lettres et arts du spectacle. Les créneaux pour ces cours spécifiques ont été fixés comme suit (en fonction de votre EDT) :

- Mardi 10h30-12h30
- Vendredi 8h30-10h30

La gestionnaire pour l'**Anglais de Spécialité ALC/CA** est Aurélie Chieppa : aurelie.chieppa@univ-grenoble-alpes.fr. Les modalités d'inscription seront précisées ultérieurement par Marine Bernabeu. Attention, il faudra indiquer le jour et le niveau souhaité en fonction des résultats de votre test de positionnement.

En M2 et pour les étudiant·e·s ayant déjà un niveau C1 en anglais, il est possible de suivre l'**Atelier de version anglaise** mis en place pour l'agrégation de Lettres modernes (assuré par Marie Mianowski). Ce cours ne sera cette année accessible qu'au second semestre.

Des dispositifs sont également mis en place pour vous permettre de passer la **certification Cles** : voir <https://sdl.univ-grenoble-alpes.fr/se-certifier/>

Pour plus d'information, contacter le Service des Langues : Maison des langues et des cultures – 1141 av. Centrale - 38400 Saint-Martin-d'Hères. Tél. 04 56 52 10 50 - sdl-accueil@univ-grenoble-alpes.fr (?) Il semble que la prise de contact se fasse désormais via un formulaire de contact à remplir en ligne : <https://enquetes.univ-grenoble-alpes.fr/SurveyServer/s/dgdfvu-sdl-direction/Formulairedecontact1/questionnaire.htm>

*

Pour l'option LGC (parcours CISA) : en plus du cours de LV2 (Maison des langues), de FLE (département Sciences du langage) ou de traduction littéraire (M ALC, semestres pairs), un **séminaire de littérature, de civilisation ou de traduction** est à choisir dans l'offre des départements de l'UFR Langues étrangères (LE), de préférence en fonction du sujet de mémoire. *ATTENTION, les travaux ont pu conduire au déplacement de certains bureaux.*

- Pour les **études anglophones, germaniques, hispaniques, italiennes, russes**, voir le détail des programmes à l'adresse : <https://formations.univ-grenoble-alpes.fr/fr/catalogue-2021/master-XB/master-langues-litteratures-civilisations-etrangeres-et-regionales-llcer-IBCABPUU.html> (cliquer sur la langue concernée, puis sur « Programme », puis sur le détail de chaque UE qui vous conduit vers chaque cours et son descriptif). Il est ensuite préférable de prendre contact directement avec l'enseignant pour lui demander son accord et vérifier le sujet du cours. Le cas échéant, vous pouvez passer au secrétariat de scolarité des masters LLCER : Bâtiment Stendhal, Bureau F 211 (socle-scolarite-master-llcer@univ-grenoble-alpes.fr) et/ou consulter la DETU du master, Madame Catherine Orsini-Saillet : catherine.orsini-saillet@univ-grenoble-alpes.fr qui sont informées de ces aménagements.

- Des **études orientales** (arabe, chinois, japonais) sont également ouvertes dans le master LEA (Bâtiment Stendhal G). Vous trouverez le nom des responsables de formation à l'adresse : <https://langues-etrangeres.univ-grenoble-alpes.fr/fr/menu-principal/departements/langues-etrangeres-appliquees-lea/departement-langues-etrangeres-appliquees-lea--40335.kjsp?RH=UFRLE-221>

- Des cours de **traductologie** existent aussi dans le parcours « Traduction spécialisée multilingue » du master LEA, mais ils ne sont pas orientés vers littérature : <https://formations.univ-grenoble-alpes.fr/fr/catalogue-2021/master-XB/master-langues-etrangeres-appliquees-IBC9TA4H/parcours-traduction-specialisee-multilingue-IBCA6ED6.html> Secrétariat de scolarité master LEA, parcours Traduction spécialisée multilingue : Véronique Defrancq, Bâtiment Stendhal, Bureau F 211 (socle-scolarite-master-lea@univ-grenoble-alpes.fr).

*

Validation d'une langue : Si vous êtes locuteur natif d'une langue (baccalauréat et/ou diplôme du supérieur dans cette langue), si vous avez un diplôme de l'enseignement supérieur en langue étrangère ou une certification de niveau B2 ou au-delà, vous pouvez demander à valider l'UE de langue selon les modalités et le délai spécifiés dans le Règlement des Études (prendre contact avec la gestionnaire du master). Il est cependant vivement conseillé de profiter de cette opportunité pour découvrir ou approfondir d'autres langues (sans contrainte de niveau puisque le B2 est validé).

Autres informations utiles sur le Master ALC

Quatre semestres validés valent le grade du Master. C'est un diplôme de fin d'étude (Bac + 5), qui permet aussi la poursuite d'études, avec notamment la possibilité :

- de s'inscrire en thèse (ou Doctorat) ;
- d'avoir le niveau de diplôme requis pour se présenter à l'Agrégation de Lettres classiques, de Lettres modernes ou de Grammaire.

En principe, la **durée des études** est de quatre semestres composés de crédits capitalisables (27 à 33 ECTS par semestre, soit 120 ECTS pour le master, pour harmonisation européenne). Mais nul·le n'est obligé·e d'enchaîner sans pause les quatre semestres. Il est par exemple possible de capitaliser les crédits obtenus et de reprendre sa formation après une interruption pour entamer une première expérience professionnelle (cf. *infra* : « Interruption ou reports d'étude ») ou d'envisager un aménagement sur deux ans pour raisons personnelles (contacter le/la DETU du master : cf. *infra* « Dérogations »). Autrement dit, le master peut être mené à bien en plus de deux années consécutives. *Il faut néanmoins faire une demande de redoublement en cas de décision de faire le M1 ou le M2 sur deux ans consécutifs, sauf dans le cas d'un aménagement préalable sur deux ans (contrat pédagogique, voir plus bas).*

Sur les questions qui suivent, il est bon de vous référer au **règlement des études** (RDE) qui sera consultable sur la page internet du master. Il définit les règles et les droits pour ce qui concerne les questions d'organisation des enseignements, de contrôles de connaissance, de principes de validation, d'examens.

Vous pouvez aussi consulter sur la page internet du master les « MCCC » (Modalités de contrôle des connaissances et des compétences), un tableau qui récapitule les cours, les ECTS associés, le nombre d'heures, etc.

RAPPORTS ET MEMOIRES DE RECHERCHE - DIRECTION DU MEMOIRE

Etudes, recherches et cours du master ALC convergent vers un objectif : la **construction par les étudiant·e·s d'une réflexion personnelle** dans le cadre de leur initiation à la recherche et à la médiation culturelle. Cette réflexion se concrétise surtout sous la forme de mémoires de recherche ou de rapports de stage dont la validation est assurée au cours d'une soutenance. Dans certains parcours, le mémoire est la pièce maîtresse des deux années de Master. *C'est, par bien des aspects, le sujet du mémoire qui détermine les options (la personnalisation) de la formation de l'étudiant·e : son choix doit donc faire l'objet d'une réflexion approfondie en début d'année. Il est possible de changer de direction et de thématique entre le Master 1 et le Master 2, mais non en cours d'année.*

Pour définir leur sujet de mémoire, les étudiant·e·s sont invité·e·s à rencontrer au plus vite les enseignant·e·s-chercheur·e·s dont la spécialité correspond au projet de recherche envisagé (période, sujet, genre, ...). La **direction de mémoire** consiste à aider l'étudiant·e à définir son sujet et son corpus ou son terrain, à constituer sa bibliographie et sa documentation, à discuter des hypothèses et des étapes, à préparer la rédaction, à organiser la soutenance, lors de discussions régulières au cours desquelles l'étudiant·e fait état de l'avancée de son travail et de sa réflexion auprès de sa directrice ou de son directeur de mémoire. Ces rencontres sont donc d'un grand intérêt pour le bon déroulement du travail et *il est nécessaire de tenir votre directrice / directeur de mémoire régulièrement informé·e.*

La liste des enseignant·e·s-chercheur·e·s susceptibles d'encadrer des mémoires de master, avec mention de leurs spécialités de recherche, figure à la suite et est téléchargeable sur la page du master : il est important de prendre le temps de la parcourir pour avoir un éventail des recherches proposées. Pour prendre rendez-vous afin de proposer un sujet à la personne qui semble adéquate, utiliser l'adresse universitaire prenom.nom@univ-grenoble-alpes.fr. Si aucune spécialité ne paraît correspondre, contacter les responsables de parcours ou la directrice des études (DETU) du master : isabelle.krzykowski@univ-grenoble-alpes.fr. *Le nom du directeur/de la directrice du mémoire et, sinon le titre, du moins le sujet devront être déposés au secrétariat du master avant la fin du premier semestre.*

Dans le cas le plus courant, cet·te enseignant·e-chercheur·e appartient à l'un des centres de recherche de l'équipe Litt&Arts (<http://litt-arts.univ-grenoble-alpes.fr>). En préparant son Master, l'étudiant·e est affilié·e

au centre de recherche de sa directrice / son directeur de mémoire, dont il suivra le séminaire en M1 et/ou en M2. C'est cette affiliation qui définit *a priori* le « parcours pédagogique » de l'étudiant·e.

Pour le mémoire, plusieurs formules sont possibles – sauf pour le parcours Diffusion de la culture, où le mémoire de M2 est directement articulé au stage long de deuxième année :

- **1^{er} cas (dispositif général) : l'étudiant·e soutient un seul mémoire en deux temps : celui-ci s'élabore en deux ans sur un sujet unique.** À l'issue du Master 1, il soutient un **rapport de recherche** comportant au moins une problématique développée (base de l'introduction), un plan détaillé, un chapitre rédigé et une bibliographie commentée en vue du futur mémoire de M2. La préparation de ce mémoire commence dès les premiers semestres (définition du sujet, lectures de base), en lien avec les cours de méthodologie. Le rapport sera rédigé essentiellement au cours du 2^e semestre et fera l'objet d'une première soutenance (ou soutenance intermédiaire), qui permet des échanges constructifs pour le M2. À l'issue du M2 (semestre 4), l'étudiant·e soutient le mémoire achevé. Cette formule permet de suivre au semestre 2 du M1 une UEP (unité d'expérience professionnelle, ou stage) ou de partir à l'étranger, tout en poursuivant la réflexion de longue haleine sur le sujet de recherche. Pour permettre l'élaboration et la rédaction du rapport et du mémoire de recherche, qui exige une concentration assidue, les cours des semestres pairs sont allégés (*il est fortement déconseillé d'en profiter pour prendre des obligations extérieures !*).

- **2^e cas (dispositif spécifique) : l'étudiant·e soutient un mémoire complet sur un an**, à l'issue du semestre 2 pour valider le M1 (maîtrise) ou à l'issue du semestre 4 pour obtenir le grade de Master. Cette formule concerne notamment les étudiant·e·s qui souhaitent, après le M1, interrompre leur cursus de master ; les étudiant·e·s qui arrivent en M2 ; des étudiant·e·s salarié·e·s qui ne pourraient suivre l'ensemble des cours : le mémoire sera alors validé pour 33 crédits et les étudiant·e·s seront dispensé·e·s des cours aux semestres 2 et 4. *Cette disposition nécessite une dérogation accordée par le/la DETU du master ALC avec accord du directeur/de la directrice de mémoire. D'autres dérogations sont possibles : cf. Dérogations, p. 30.*

Pour ces deux cas, un mémoire de recherche-créditation est envisageable dans le parcours LCC et, par dérogation, dans le parcours CISA.

- **3^e cas : Stage long et mémoire professionnel avec dimension recherche.** Cette formule, obligatoire au M2 du parcours DiC, peut être appliquée en M2 dans les parcours CISA et LCC. Elle doit préalablement faire l'objet d'une autorisation du/de la responsable de parcours et du Detu.

Procédure de dépôt des mémoires :

Un **premier dépôt** est demandé avant la soutenance (il ne dispense pas d'un envoi aux membres du jury, sous format numérique et/ou papier, selon la demande), sur le site Moodle « Pages de dépôt et de suivi des mémoires » (actuellement inaccessible#).

Voir la page : <https://llasic.univ-grenoble-alpes.fr/menu-principal/bibliotheques/memoires-de-master-mise-en-forme-depot-et-diffusion-17061.kjsp?RH=UFRLASIC-2222>

Vous y trouverez également, en bas de la page, les liens vers les documents suivants, nécessaires à la **présentation du mémoire** de M1 et M2 :

- * Modèle de mémoire (à utiliser pour la mise en forme de la couverture / page de titre) [*pour la mise aux normes typographiques, reportez-vous au livret « Conseils pour la présentation et la rédaction du mémoire mis en ligne sur la page internet du master.*]
- * Déclaration anti-plagiat à signer et à faire figurer en tête du mémoire ;
- * Réglementation sur les droits d'auteur ;
- * Procédure de dépôt des mémoires *avant* et *après* la soutenance.
- * PV de soutenance et formulaire d'autorisation de diffusion, à *compléter et à apporter le jour de la soutenance* ou à envoyer par courriel avant la soutenance à votre directeur/trice de mémoire.

Ces documents sont également accessibles sur le site de la bibliothèque Bulle (UFR LLASIC), page « Mémoires de master : mise en forme, dépôt et diffusion » : <https://llasic.univ-grenoble-alpes.fr/menu-principal/bibliotheques/procedure-de-depot-des-memoires-de-master-17061.kjsp?RH=LLASIC>

ou en lien à partir du bas de la page de l'ensemble des masters de l'UFR LLASIC :

<https://llasic.univ-grenoble-alpes.fr/menu-principal/formations/par-niveau/master/>

Les soutenances peuvent se dérouler jusque mi-juin pour les M1 et, pour les M2, jusque début septembre (le calendrier voté par la Commission pédagogique de l'université (CFVU) et l'UFR sera adressé en cours d'année).

Un livret intitulé « **Conseils pour la rédaction et la présentation du mémoire de recherche** » est disponible sur la page internet du master. C'est un outil essentiel ! Il est à consulter dès à présent et tout au long des deux années.

ENSEIGNEMENT

Rappelons que le niveau master, en lien direct avec la recherche contemporaine (la recherche « en train de se faire »), est d'abord fondé sur une réflexion collective et critique : la participation aux discussions est donc un élément essentiel de la formation.

Il existe plusieurs formules d'enseignements qui sont complémentaires entre elles :

- Les **cours magistraux** de M1 ou de M2 sont communs à toutes les étudiant·e·s du Master ALC.
- Les **cours de langue vivante étrangère** sont obligatoires au semestre 1, 2 et 3 (voir Maison des langues).
- Les **séminaires** et les **ateliers** sont choisis en fonction d'un **parcours**, et éventuellement d'une **option**. Ceux-ci dépendent du domaine choisi par l'étudiant·e en lien avec la thématique de son mémoire.

Parmi les séminaires, il existe aussi des enseignements d'ouverture en libre choix : ce peut être l'occasion, pour l'étudiant·e, de découvrir un domaine autre que celui que son parcours l'amène à étudier principalement ou de développer une dimension bi-disciplinaire utile à son sujet de recherche ou à son projet professionnel (pour le programme des séminaires extérieurs au département des Lettres, consulter le département concerné).

- Des **cours de méthodologie** et des **travaux pratiques** (documentation, informatique, écriture scientifique) permettent d'acquérir des savoir-faire indispensables dans tout métier lié à la recherche.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES – EXAMENS - JURYS

En Master, l'enseignement et la formation font une plus grande place à l'initiative des étudiant·e·s. Beaucoup de cours et de séminaires sont ainsi évalués à partir de **dossiers personnels**, dont l'évaluation par l'enseignant·e fait l'objet d'une note, qui est la note de cet enseignement particulier. Les types d'exercice peuvent varier : comptes rendus d'enquête, de lectures, rédaction pour des sites scientifiques, rédaction d'articles critiques, ... *Ils sont, dans toute la mesure du possible, en rapport avec ou un apport pour le mémoire de recherche ou le projet professionnel.* D'autres exercices sont possibles (intervention orale, participation à un projet collectif, travail de création, etc.). Les enseignants fourniront pour chaque cours les précisions nécessaires concernant les attendus.

Des **crédits** (ECTS) sont affectés aux cours, séminaires, travaux pratiques et mémoires. Leur valeur est européenne. Il est donc possible d'acquérir des crédits lors d'études à l'étranger, mais aussi de faire valoir des crédits obtenus dans une autre université dans le cadre de son Master français. La demande doit en être faite auprès du/de la DETU et sera examinée par la commission pédagogique du master.

À noter cependant que, si la valeur est identique, le contenu qui lui est associé varie largement selon les pays et les établissements. La base (modulable), dans la mention ALC, est de 3 ECTS pour 24H de cours.

Il existe **deux sessions d'examens** : les travaux non rendus à la fin du semestre 1 peuvent être remis au cours du semestre 2. Pour le semestre 2, les travaux pourront être rendus entre le premier et le second jury (soit approximativement de mi-mai à mi-juin pour les M1, et jusque mi-juillet pour les M2). Attention, les semestres seront alors validés par le jury de seconde session. *Dans tous les cas, prendre contact avec l'enseignant·e responsable pour définir avec lui/elle les modalités de la seconde session* (nature du travail, date de remise).

Les **jurys** se réunissent : pour la première session à la fin du semestre d'automne/hiver (fin janvier ou début février) et du semestre de printemps (fin mai ou début juin). Pour la seconde session, fin juin ou début juillet pour les M1 (sauf DiC), mi-septembre pour tous les M2 et pour les M1 DiC. Il existe un jury par

semestre, et un jury d'année (début juillet pour les M1, mi-septembre pour les M2 et M1 DiC) ; ce dernier est seul habilité à accorder des « points jury » et à délivrer le diplôme.

Pour les modalités de **compensation** (par UE), voir le règlement des études (RDE, en ligne sur la page du master). Attention, la note obtenue au mémoire de M2 n'est pas compensable.

DEROGATIONS - CONTRAT PEDAGOGIQUE

- Les demandes de **validation des acquis** de l'expérience (VAE, VAPP et VES) sont préalables à l'inscription. Pour la validation : passer par le service de la formation continue. Voir sur le site de l'UGA la page : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/valider-vos-acquis/> (et plus généralement : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/modalites-de-formation/formation-continue/>)

- Divers **statuts dérogatoires** (étudiant·e·s salarié·e·s, étudiant·es élu·es, sportif·ves ou artistes de haut niveau, situation personnelle) peuvent faire l'objet d'un aménagement des études (pour le détail : consulter le Règlement des études (RDE) ainsi que la page « Etudiants engagés » de l'UGA : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/modalites-de-formation/amenagement-d-etudes-pour-les-etudiants-a-besoins-specifiques/vous-etes-etudiant-engage/vous-etes-etudiant-engage-578238.kjsp>).

Les étudiant·e·s prennent rendez-vous avec le/la DETU pour établir un **contrat pédagogique** (formulaire à demander à la responsable de scolarité du master), selon les situations : dispense d'assiduité, équivalences (validations de cours, complètes ou partielles), possibilité de répartir les travaux entre la première et la seconde session, voire d'étaler la formation sur plus de deux ans. *Insistons sur le fait que cette dernière formule, préparée ensemble en amont (et de préférence avant le début du second semestre), nous paraît préférable à un redoublement.* Ces demandes sont examinées par la commission pédagogique du master.

- Des dispenses d'assiduité peuvent être accordées dans des cas particuliers : prendre contact avec le/la DETU.

- Dispositif spécifique pour les étudiant·e·s salarié·e·s : possibilité de soutenir un mémoire complet sur un an avec dispense de cours au second semestre. D'autres aménagements sont possibles : voir ci-dessus.

Toute demande de validation d'acquis (VAC) doit être accompagnée d'un CV mentionnant l'expérience académique et/ou professionnelle et, le cas échéant, des attestations.

LES SEJOURS UNIVERSITAIRES À L'ÉTRANGER

Durée : En fonction des stipulations de chaque accord de coopération conclu avec les universités partenaires, et suivant les spécificités de son projet personnel de formation, tout étudiant·e peut être autorisé·e à participer à un programme international d'échanges pendant la préparation du Master. Il est ainsi possible de passer à l'étranger soit la première année, soit (et de préférence) la deuxième. Les étudiants peuvent partir pour un semestre, mais le département des Lettres conseille de faire une année complète pour profiter pleinement de l'échange (sauf exception, liée à une destination ou à un projet universitaire particulier). *Les étudiant·e·s du **parcours CISA, option LGC**, sont particulièrement incités à profiter de cette opportunité de pratiquer une autre langue et de découvrir une autre culture « de l'intérieur ».*

Effectifs : Ces séjours sont ouverts à tou·te·s les étudiant·e·s. Les places sont attribuées d'après un classement établi par ordre de mérite en tenant compte, pour chaque candidat·e, de ses résultats antérieurs, de sa motivation, de la qualité du projet universitaire présenté, ainsi que de la cohérence entre ce projet et l'éventail des formations disponibles dans les institutions partenaires. Les bourses sont attribuées en fonction des revenus et de la destination de l'étudiant·e.

LES DESTINATIONS SONT MULTIPLES : plus d'une centaine d'accords dans le monde entier , certains spécifiques à l'UFR LLASIC, d'autres dans le cadre de l'UGA. Attention, il faut s'y prendre

tôt : Les candidatures se font entre octobre et novembre pour une mobilité l'année suivante. Des réunions d'information seront programmées au cours du premier semestre : soyez vigilants !

Conditions de la validation (Cas général) : En l'état actuel des accords de coopération, seuls les résultats obtenus pour les enseignements suivis dans l'université étrangère sont validés. Le mémoire, préparé sous la direction d'un·e enseignant·e de l'UFR Lettres, est soutenu et évalué à Grenoble (fin juin pour les M1, avant mi-septembre pour les M2).

Pour plus d'informations, ou pour connaître d'autres modes de financement pour des études à l'étranger, s'adresser à la responsable de la mobilité sortante pour le département des Lettres, Madame Delphine Rumeau (delphine.rumeau@univ-grenoble-alpes.fr) ; ou au service des relations internationales (RI) de l'UFR LLASIC : Madame Claire Jalmain (Bureau B324 - tél. : 33 (0)4 57 42 25 56 - llasic-international@univ-grenoble-alpes.fr) ainsi qu'à la DETU du Master, Isabelle Krzywkowski.

LES STAGES : Unité d'Expérience Professionnelle (UEP)

(Pour les stages du Parcours DiC, voir livret spécifique)

Définition

L'Unité d'expérience professionnelle (UEP) permet aux étudiant·e·s d'être en situation professionnelle ou professionnalisante dans une entreprise, une association, un organisme privé ou public. L'UEP est ainsi intégrée dans le cursus de l'étudiant·e, soumise à évaluation et validation pour la délivrance du diplôme, au même titre que les autres unités d'enseignement. Le stage peut le cas échéant se dérouler à l'étranger, notamment dans le cadre d'un séjour Erasmus (voir : <https://llasic.univ-grenoble-alpes.fr/menu-principal/international/stage-experience-pro/>).

Qui est concerné ?

Au cours de leur deuxième semestre de M1, **tou·te·s** les étudiant·e·s du master ALC doivent faire un stage qui leur attribue une UEP. **C'est aux étudiant·e·s qu'il appartient de chercher une organisation qui les accueille** dans le cadre d'un stage de ce type. La démarche est accompagnée au premier semestre par un cours « Préparation au stage et à l'insertion professionnelle ». Des informations sont également disponibles à l'espace d'orientation et insertion professionnelle (OIP : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/l-espace-orientation-et-insertion-professionnelle-oip-/l-espace-orientation-et-insertion-professionnelle-597876.kjsp?RH=1572431925362>).

Le stage fait l'objet d'une convention (cf. ci-dessous). Le choix du stage est soumis à l'accord du directeur/de la directrice du mémoire ou du/de la DETU.

Durée du stage

Le stage UEP peut être réalisé à temps plein ou à temps partiel. Sa durée dans l'organisme d'accueil doit équivaloir à **au moins 70 heures de travail**, et **ne peut en aucun cas dépasser 300 heures**. Il n'est en général pas rémunéré, sauf si l'organisme d'accueil est en mesure de fournir une rétribution financière.

Finalité du stage

Le but de ce stage de deuxième semestre est d'**aider les étudiant·e·s à envisager concrètement la façon dont leurs études s'inscrivent dans l'ensemble des activités sociales et professionnelles**. Il peut s'agir d'acquérir une première expérience dans un type d'emploi sur lequel puissent déboucher les études de master (dans le monde du livre, du spectacle, des médias, de l'éducation, de la médiation culturelle, ...). Il peut s'agir de mettre en place un dispositif d'intervention sociale tirant parti des compétences développées par les études littéraires et en SHS (auprès d'institutions ou d'associations diverses). Il peut s'agir de participer concrètement à un projet de recherche universitaire au sein du laboratoire LITT&ARTS ou d'une autre équipe de recherche universitaire. Ce stage relève généralement d'une expérience individuelle, mais il peut aussi être conçu dans le cadre d'un projet collectif, pour autant que l'organisme d'accueil en soit d'accord.

Rapport de stage (pour DiC : voir livret spécifique)

Au terme du stage, les étudiant·e·s doivent rédiger un **rapport d'environ 8 pages dactylographiées**. Chaque étudiant·e, en fonction des spécificités de son stage, peut adapter le texte de son rapport à son expérience singulière.

Un **rapport standard** tendra toutefois à traiter des points suivants : *I. Présentation rapide de l'organisme au sein duquel s'est opéré le stage et de ses activités principales ; description sommaire des activités effectuées par l'étudiant·e dans le cadre de ce stage (environ 2 pages) ; II. Projet originel de la contribution que l'étudiant·e espérait apporter à l'organisme et de ce qu'il espérait en tirer pour sa formation (environ 1 page) ; III. Evaluation des résultats effectivement obtenus au terme du stage (environ 1 page) ; IV. Enseignements à tirer de cette expérience pour les perspectives de professionnalisation de l'étudiant·e ainsi que pour l'impact potentiel des études de lettres sur nos sociétés (environ 4 pages).*

Autre plan possible : *I. Présentation de la structure d'accueil et du projet dans lequel l'étudiant·e s'insère ; II. Activités et missions ; III. Bilan prospectif.*

Le rapport de stage devra se conformer aux conventions de rédaction qui définissent les travaux universitaires (au même titre que le mémoire de recherche). Il constitue un **moment de réflexion analytique et conceptuelle** sur le vécu du stage et sur ses implications professionnelles et sociétales.

Validation du stage

L'UEP est validée par l'entreprise et l'organisme d'accueil sur la base du rapport de stage rédigé par l'étudiant·e qui formalise son expérience acquise et en tire une réflexion d'ordre plus général et théorique sur le statut et les potentiels des études de lettres, arts et SHS dans le monde contemporain. *Ce rapport devra être adressé au moins au tuteur/à la tutrice du stage ET au/à la responsable du stage pour l'université (c'est-à-dire le/la directeur·trice de mémoire de l'étudiant·e, ou le/la DETU du master ALC si le/la directeur·trice de mémoire est tuteur/trice), qui le lisent. Ce rapport ne fait pas l'objet d'une soutenance : il est validé s'il répond aux attentes de l'organisme et de l'université ; il n'est pas validé si ce n'est pas le cas. L'étudiant·e doit alors améliorer son rapport pour le soumettre à une deuxième possibilité de validation.*

Modalités administratives

Une convention de stage spécifique à l'UEP est signée entre l'Université, l'organisme d'accueil et l'étudiant·e. Elle précise la durée et les dates de stage ainsi que les noms des personnes chargées du suivi du stage dans l'organisme d'accueil et à l'Université (la directrice / le directeur de mémoire ou, par défaut, le/la DETU du master ALC). Cette convention permet de garder le statut d'étudiant et d'être couvert pour les risques d'accidents du travail. L'inscription se fait via l'**application Pstage**.

La responsable des démarches administratives relatives au stage est Madame **Catherine Sibon**, qu'il convient de contacter pour mettre en place les contrats et autres documents de validation : Bureau B330 - Courriel : catherine.sibon@univ-grenoble-alpes.fr

Outils mis à disposition par l'UGA

- un portefeuille d'expériences et de compétences, outil institutionnel de suivi des compétences ;
- CAREER CENTER : permet d'accéder à des offres de stages, alternance, emploi, job étudiant ou bénévolat (attention, la plupart sont à l'échelle nationale) ;
- la DOIP (organisme universitaire dont la fonction est d'aider à l'insertion professionnelle des étudiants) propose des entretiens et organise des formations : aide à la rédaction de CV, pistes de candidatures, documentation, etc. (<https://www.univ-grenoble-alpes.fr/construire-son-parcours/>).

Voir aussi les pages de l'Espace Orientation et insertion professionnelle : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/l-espace-orientation-et-insertion-professionnelle-oip/l-espace-orientation-et-insertion-professionnelle-597876.kjsp>.

- Des stages « Recherche » sont proposés par les enseignant·es-chercheur·es de l'UMR Litt&Arts.

INTERRUPTIONS OU REPORTS D'ETUDES

Les crédits obtenus sont capitalisables, ils restent donc valables après une interruption d'étude. À noter qu'une interruption supérieure à deux années fait passer dans le régime de la formation continue.

Une **année de césure** est possible : voir sur le site de l'UGA « Réaliser une année ou un semestre de césure » : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/enrichir-son-parcours/realiser-une-annee-ou-un-semestre-de-cesure/realiser-une-annee-ou-un-semestre-de-cesure-578788.kjsp?RH=2320611992747343>

Redoublement : En M1, les étudiant·e·s devront demander une autorisation de redoubler (ce n'est donc pas de droit). En revanche, le passage en M2 est de droit. Pour plus de précisions, voir le règlement des études (RDE, en ligne sur le site de l'UFR LLASIC).

Dans les mêmes conditions, mais à titre dérogatoire, le master 2 peut faire l'objet d'une année supplémentaire, notamment lorsque la réalisation du mémoire dépend d'un terrain, que l'étudiant·e est salarié·e ou que le français n'est pas sa langue de rédaction scientifique. Cette dérogation doit être motivée et demandée auprès du/de la DETU du master, avec l'accord de la directrice / du directeur du mémoire.

Dans tous les cas, nous souhaitons privilégier un étalement sur les deux sessions de jury, voire un aménagement sur deux ans (cf. ci-dessus « Contrat pédagogique »), plutôt que les redoublements « bruts » (notamment pour terminer son mémoire) : n'hésitez pas à venir demander conseil dès que vous craignez de ne pouvoir valider en une seule année !

ÉLECTIONS ET ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Chaque parcours élit tous les deux ans un représentant au **Conseil de perfectionnement** (CDP, voir ci-dessus). Cette procédure est mise en œuvre par le ou la responsable du parcours. Un·e cinquième représentant·e des étudiants est élu·e parmi les ancien·nes étudiant·es du master (*alumni*).

Le master ALC dispose également d'une, peut-être deux **associations étudiantes**, qui sont des vecteurs importants d'initiatives, d'échanges, de conseils, y compris après le master. Vous êtes donc toutes et tous vivement encouragé·e·s à contribuer à leur dynamisme !

- L'Association du parcours Diffusion de la culture (AéMD) organise des événements culturels, en particulier Le Printemps des poètes sur le campus.

- Un nouveau collectif des étudiants du master ALC est toujours en discussion.

Ce collectif est en lien avec celui des doctorants de l'UMR Litt&Arts : <https://doclittarts.hypotheses.org>

Voir par ailleurs la liste des associations étudiantes sur le campus et au-delà : <https://etudiant.univ-grenoble-alpes.fr/experiences-et-engagements/vous-engager/> et <https://etudiant.univ-grenoble-alpes.fr/experiences-et-engagements/vous-engager/annuaire-des-associations/grenoble/toutes-les-associations-a-grenoble/toutes-les-associations-etudiantes-a-grenoble-1392397.kjsp?RH=1709123588843>

COMMUNICATION ET VALORISATION DU MASTER ALC

Une page internet présentant les activités les plus originales du master n'attend que vos propositions. Programmes et comptes rendus, présentation des travaux collectifs et des sorties d'ateliers, etc. C'est à la fois une manière de faire connaître le master à l'extérieur, de valoriser vos travaux et vos expériences et d'apprendre à les présenter publiquement. N'hésitez pas à faire des suggestions aux responsables des parcours !

ENSEIGNANT.E.S SUSCEPTIBLES DE DIRIGER DES MEMOIRES

Année universitaire 2024-2025

Les professeurs (PR) et les maîtres de conférences habilité·e·s à diriger des recherches (MCF HDR) sont habilité·e·s à diriger aussi des thèses de doctorat.

Les Attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) titulaires d'un doctorat sont susceptibles de diriger également des rapports de recherche et des mémoires de Master.

La direction des mémoires du parcours professionnalisant *Diffusion de la culture* (M1 ou M2) peut être assurée par tous les enseignants qui interviennent dans ce parcours ou dont la spécialité correspond aux sujets choisis, en accord avec les responsables du parcours : cf. livret du parcours DiC.

NOM ET STATUT	EQUIPE DE RECHERCHE	CHAMPS DE RECHERCHE
LITTÉRATURES DE LANGUE FRANÇAISE		
Adrien CAVALLARO (MCF)	LITT&ARTS (E.CRI.RE)	Littérature de la seconde moitié du XIX ^e siècle et de la première moitié du XX ^e siècle. Poésie (en particulier Rimbaud, Verlaine, Mallarmé, Segalen, Fargue). Histoire des formes poétiques. Études de réception (critique, fictionnelle). Surréalisme (Breton, Aragon).
Christophe CAVE (MCF)	LITT&ARTS (CHARNIERES)	Littérature du XVIII ^e siècle (Voltaire), correspondances – Presse d'ancien régime – utopies.
Laurent DEMANZE (PR)	LITT&ARTS (E.CRI.RE)	Littérature française XX ^e -XXI ^e siècles : proses contemporaines (depuis 1980) ; renouvellements de l'écriture de soi ; littérature et savoir ; littérature et politique ; bande-dessinée. Exemples d'auteurs sur lesquels travailler : Pierre Bergounioux, Didier Blonde, Emmanuel Carrère, Jean Echenoz, Annie Ernaux, Hélène Gaudy, Gérard Macé, Pierre Michon, Céline Minard, Pascal Quignard, Olivia Rosenthal, Pierre Senges, Philippe Vasset, Tanguy Viel.
Corinne DENOYELLE (MCF HDR) <i>[En détachement 2024-2025]</i>	LITT&ARTS (RARE)	Littérature médiévale française (romans), en particulier littérature arthurienne et tristanienne ; Étude des dialogues romanesques dans leur dimension narratologique, stylistique et pragmatique ; Littérature de jeunesse et <i>Fantasy</i> , adaptations des légendes médiévales dans la littérature contemporaine. Bandes dessinées.
Marc DOUGUET (MCF)	LITT&ARTS (RARE)	Littérature du XVII ^e siècle ; théâtre ; humanités numériques.
Delphine GLEIZES (PR)	LITT&ARTS (CHARNIERES)	Littérature du XIX ^e siècle – Genres narratifs – Littérature et arts visuels – Arts du livre – Imaginaire de la création littéraire et processus génétiques – Littérature

		et sciences.
Catherine LANGLE (MCF)	LITT&ARTS (CHARNIERES)	Images littéraires des Lumières et de la Révolution Française. Regards et discours littéraires sur la société (travail, province, minorités), du XVIII ^e siècle à nos jours.
Maud LECACHEUR (MCF)	LITT&ARTS (E.CRI.RE)	Littérature française XX ^e -XXI ^e siècles. Littérature et sciences humaines ; littérature documentaire ; littérature et témoignage ; littérature et politique ; écritures de la voix ; littérature hors du livre (littérature exposée, littérature et radio).
Françoise LERICHE (PR)	LITT&ARTS (CHARNIERES)	Littérature des XIX ^e -XX ^e siècles. Littérature et philosophie ; littérature et arts. Théories et théoriciens de la littérature. Les archives littéraires et leur valorisation. L'épistolaire.
Christiane LOUETTE (MCF)	LITT&ARTS (RARE)	Littérature du XVI ^e siècle, Renaissance et Antiquité, Renaissance et Moyen Age, commentaire et critique littéraire au XVI ^e .
Pascale MOUNIER (PR)	LITT&ARTS (RARE)	Littérature du XVI ^e siècle ; genres narratifs en Europe (XV ^e -XVII ^e siècles) ; littérature et rhétorique ; littérature et histoire ; supports et diffusion du livre (imprimé, manuscrit) ; théorie de la narration ; langue et style (français préclassique).
Bernard ROUKHOMOVSKY (MCF HDR)	LITT&ARTS (CHARNIERES)	Formes brèves et/ou fragmentaires (XVII ^e -XX ^e siècles) : des moralistes classiques (Pascal, La Rochefoucauld...) aux écritures aphoristiques de la modernité (Cioran, Perros...) – Cahiers d'écrivains, carnets de voyage et journaux intimes : enjeux génétiques et génériques (de Joubert à Valéry) – Littératures d'idées (moralistes, essayistes, polémistes) – Interférences entre littérature, arts et sciences (optique et littérature, médecine et littérature, etc.).
Fleur VIGNERON (PR)	LITT&ARTS (ISA)	Langue et littérature médiévales (notamment fin du Moyen Age) : lexicologie, édition de texte, traduction, traités d'agriculture, histoire des jardins, création contemporaine de jardins « médiévaux », imaginaire agraire et imaginaire des animaux et végétaux, paysage, littérature et sciences, circulation des savoirs et réception de la culture médiévale dans la société actuelle, femmes de lettres du Moyen Âge.

LANGUE FRANÇAISE, STYLISTIQUE, RHETORIQUE		
Lucie AMIR (MCF)	LITT&ARTS (E.CRI.RE)	Littératures criminelles et culture de masse, polar français XX ^e -XXI ^e , littérature et idéologie, politiques du texte. Méthodologies : analyse du discours et stylistique de l'énonciation, sociocritique des textes, sociologie de la littérature, humanités numériques.
Cécile LIGNEREUX (MCF)	LITT&ARTS (RARE)	Approche rhétorique et stylistique de la littérature classique (XVII ^e -XVIII ^e siècles), en particulier les romans épistolaires, les correspondances et les genres liés à la civilité mondaine.
Stéphane MACÉ (PR)	LITT&ARTS (RARE)	Poésie baroque (1580-1660) – Critique littéraire XVII ^e siècle, stylistique (théorie des genres – versification XVII ^e siècle...). Rhétorique, littérature et musique XVI ^e -XVII ^e siècles.
Valérie MEOT-BOURQUIN (MCF)	LITT&ARTS (RARE)	Langue médiévale (syntaxe, vocabulaire), édition, traduction. Histoire de la langue française jusqu'au XVI ^e siècle. Réécritures et mises en prose aux XIV ^e -XV ^e siècles.
DIDACTIQUE DE LA LITTÉRATURE		
Marie-Sylvie CLAUDE (PR)	LITT&ARTS (LITEXTRA)	Didactique de la littérature. Liens entre œuvres plastiques et littéraires en classe de français. [Priorité aux étudiant·es MEEF]
Chiara RAMERO (MCF)	LITT&ARTS (LITEXTRA)	Littérature de jeunesse contemporaine (album, roman pour adolescents, théâtre, poésie, bande dessinée) et didactique de la littérature de jeunesse - Représentations du handicap en littérature de jeunesse ; didactique de la littérature de jeunesse auprès d'un public francophone et allophone.
Nicolas ROUVIERE (MCF)	LITT&ARTS (LITEXTRA)	Didactique de la littérature. Crise de la représentation dans la littérature , à travers le développement contemporain des media de masse. Bande-dessinée, littérature de jeunesse. [Priorité aux étudiant·es MEEF]
Bénédicte SHAWKY-MILCENT (MCF)	LITT&ARTS (LITEXTRA)	Didactique de la lecture-écriture littéraire. Lecture des adolescents. Transmission de la littérature.
ETUDES ANCIENNES (LETTRES CLASSIQUES)		
Malika BASTIN-HAMMOU (PR)	LITT&ARTS (TRANSLATIO)	Littérature grecque classique - Théâtre antique et sa réception de l'Antiquité à nos jours - L'Antiquité dans les arts d'aujourd'hui : théâtre, cinéma, bande-dessinée,

		séries, <i>fantasy</i> .
Florian BARRIERE (PR)	LITT&ARTS (TRANSLATIO)	Poésie latine classique, édition et traduction des textes anciens, histoire de la transmission des textes, scholiastes et commentateurs des textes classiques, réception des textes classiques dans l'antiquité tardive et au Moyen Âge, poésie et astronomie antique.
Mathieu FERRAND (MCF)	LITT&ARTS (TRANSLATIO)	Théâtre romain (Sénèque, Plaute, Térence) et sa réception de l'Antiquité à nos jours. Théâtre français et latin du Moyen Âge et de la Renaissance. Littérature latine de la Renaissance.
Frédéric JUNQUA (MCF)	LITT&ARTS (TRANSLATIO)	Les Cyniques grecs : évolution et réception du cynisme jusqu'à l'époque impériale – tradition socratique, « philosophie populaire » et littérature « diatribique » - Epistolographes grecs.
Sarah ORSINI (MCF)	LITT&ARTS (TRANSLATIO)	Poésie néo-latine aux époques moderne et contemporaine (XIX ^e -XXI ^e), néo-latin et multilinguisme (italien en particulier), réécritures des textes classiques, transmission des textes et traductions, réception de l'Antiquité romaine, apprentissage et écriture du latin aux XIX ^e -XXI ^e siècles, génétique textuelle (analyse des brouillons), édition numérique XML-TEI et analyse assistée par ordinateur.
Laurence VIANES (MCF)	LITT&ARTS (TRANSLATIO)	Littérature judéo-hellénistique, biblique et chrétienne de langue grecque. Apocalypses, textes prophétiques et eschatologiques. Traductions d'hébreu en grec.
LITTERATURE GENERALE ET COMPAREE (LGC)		
Michael JAKOB (PR)	LITT&ARTS (ISA)	Roman, poésie XVI ^e -XX ^e ; architecture et littérature ; paysage ; découverte de la montagne. Domaines allemand, anglais, français, espagnol, hongrois, italien.
Isabelle KRZYWKOWSKI (PR)	LITT&ARTS (ISA)	Jardin, paysage, imaginaires urbains, espace littéraire - Modernité, avant-gardes, littératures expérimentales (dont littératures numériques) - Relation de la littérature et des arts avec les sciences et techniques - Littérature et quotidien (en particulier littérature du travail) - Mythopoétique, imaginaire. Poétique comparée. Littérature et arts. Poésie, Théâtre (Roman en fonction des sujets) XIX ^e -XXI ^e siècles, plus particulièrement de langues allemande, anglaise, espagnole, française.
Anne-Marie MONLUCON (MCF)	LITT&ARTS (E.CRI.RE)	Littérature des XX ^e et XXI ^e siècles : Récits en prose (roman, nouvelle, fictions biographiques, récit de voyage, reportage littéraire) ; littérature et histoire

		(témoignage et fiction, biographie et autobiographie) ; permanence de l'Antiquité (roman, théâtre et poésie). Littérature pour la jeunesse XIX ^e -XX ^e : rapports texte et images, contes et leurs réécritures, écologie dans la littérature pour la jeunesse. Domaine surtout européen : français, anglais, allemand, polonais et éventuellement yiddish et tsigane, grec ancien et latin.
Delphine RUMEAU (PR)	LITT&ARTS	Littérature et histoire, littérature et politique (poésie et roman, XIX ^e et surtout XX ^e siècle) – Epopée – Questions de réception de la littérature (héritage des écrivains, en particulier des poètes, dans la littérature, les arts ou la culture populaire) – Circulation des idées, des formes et des genres littéraires, transferts culturels (entre Amérique et Europe, Russie) – Langues: anglais, russe, italien, espagnol – Francophonie des Amériques (Canada et Antilles).
Lise REVOL-MAZOUK (MCF) <i>[absente 2024-2025]</i>	LITT&ARTS (ISA)	Mythocritique. Le mythe en littérature et dans les arts occidentaux : étude poétique et symbolique de l'Antiquité au XX ^e siècle. Poétique et imaginaire de l'énigme. Poétique et imaginaire du féminin. Poétique et imaginaire de l'aventure, du voyage et de la mer. Roman initiatique. Mythes et crises de la représentation (Antiquité/XIX ^e -XX ^e siècles). Secteurs culturels et linguistiques de prédilection (non exclusifs) : antiquité gréco-latine, domaines allemand, anglais, français, italien.
Agathe SALHA (MCF)	LITT&ARTS (E.CRI.RE)	Permanence de l'Antiquité au XIX ^e et au XX ^e siècles – Roman – Théâtre – Nouvelles fin XIX ^e et XX ^e siècles. Symbolisme et décadence - Littérature et peinture – Formes et écritures biographiques – Géographies imaginaires et tradition du récit d'aventure – Réception d'Homère dans la littérature moderne et contemporaine.
AUTRES SPECIALITES		
Florent GAUDEZ (PR)	LITT&ARTS (ISA)	Socio-anthropologie de l'art, de la culture et de la connaissance.